

L'ACTION NATIONALE

Volume LVI, Numéro 1

Septembre 1966

75 cents

SOMMAIRE

L'éditorial sur les élections

VIE NATIONALE

Un Québec fort,

Montréal ville française de langue anglaise

La langue anglaise en danger ! ?

VIE CULTURELLE

SEPT POÈMES DE JEAN-CLAUDE GERMAIN

et des articles d'André Major, Jean Tétreau, Jean Fréchette,
Maximilien Laroche, et Bonfield Marcoux

Les chroniques des cercles d'études

sur les états généraux, la coopération et l'économie

L'ACTION NATIONALE

REVUE MENSUELLE (sauf en juillet et août)

Directeur : FRANÇOIS-ALBERT ANGERS

Comité de rédaction : DOMINIQUE BEAUDIN — PATRICK ALLEN — JEAN MARCEL — JEAN GENEST, secrétaire.

Rédaction et administration : C.P. 189, Station N, Montréal ou 235 (est), rue Dorchester, ch. 504. Tél. de 2½ à 6½ : 866-8034

Abonnement : \$7.00 par année. Au coût réel : \$10.00

Les articles de la revue sont répertoriés dans le CANADIAN PERIODICAL INDEX, publication de l'Ass. Can. des Bibliothèques, et dans la revue CULTURE.

LA LIGUE D'ACTION NATIONALE

PRÉSIDENT : M. François-Albert Angers

1er VICE-PRÉSIDENT : M. René Chalout

2e VICE-PRÉSIDENT ET ADMINISTRATEUR : M. Dominique Beaudin

SECRÉTAIRE : M. Théophile Bertrand

TRÉSORIER : M. Rodolphe Laplante

DIRECTEURS : MM. le Chan. Lionel Groulx, J. P. Archambault, S.J., C.-E. Couture, Richard Arès, S.J., Paul-Emile Gingras, Albert Rioux, Alphonse Lapointe, Jean-Marc Léger, Gaétan Legault, Mario Dumesnil, Luc Mercier, Jean Genest, Patrick Allen, Jean Mercier, Claude Trottier, Michel Brochu, Yvon Groulx, Rosaire Morin, Jean Marcel.

Où trouver L'Action Nationale ?

- À MONTRÉAL :** Fides, 245 est, rue Dorchester
Librairie Déom, 1247, rue St-Denis
Librairie Hachette, 554 est, rue Ste-Catherine
Librairie Leméac, 371 ouest, rue Laurier
Librairie Renaud-Bray, 5219, ch. Côte-des-Neiges
- À QUÉBEC :** Librairie Gorneau, 47, rue Buade
Librairie de l'Action Sociale Catholique, place Jean-Talon
- À MULL :** Librairie Libre, 209, rue Principale
- À OTTAWA :** Librairie Dussault, 366, rue Dalhousie
- À TORONTO :** Librairie L'Alouette, 39 ouest, rue Gerrard

Le Ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Nous accusons réception des ouvrages suivants :

Robert d'Estrie — Six de la-roche-jaseuse — (Nouvelle édition) — Les Editions de l'Atelier, 3744, rue Jean-Brillant, Montréal 26, 159 pages, 1965.

Robert Millet — Le dictionnaire de la loi — (Termes légaux à la portée de tous) — Les Editions de l'Homme, 1130 est, rue Lagachetière, Montréal, 172 pages, 1965. **\$2.00**

Léoni Colangelo — Trajectoire (poèmes) — Editions La Québécoise, 169 est, rue Beaubien, Montréal, 42 pages, 1965.

Raymond Grenier — Regards sur l'Expo 67, vol. 1, 1914-1965 — Les Editions de l'Homme, 418 ouest, rue Notre-Dame, Montréal, 133 pages, 1965. **\$1.50**

Marie-Claire Blais — Une saison dans la vie d'Emmanuel — Collection: Les Romanciers du Jour — Les Editions du Jour, 3411, rue St-Denis, Montréal, 128 pages, 1965. **\$2.00**

Paul-Marie Lapointe — Pour les âmes (poèmes) — Les Editions de l'Hexagone, 1247, rue Saint-Denis, Montréal, 71 pages, 1965.

Gemma Tremblay — Cuivres et violons marins (poèmes) — Les Editions de l'Hexagone, 1247, rue Saint-Denis, Montréal, 58 pages, 1965.

Michel van Schendel — Variations sur la pierre (poèmes) — Les Editions de l'Hexagone, 1247, rue Saint-Denis, Montréal, 46 pages, 1965.

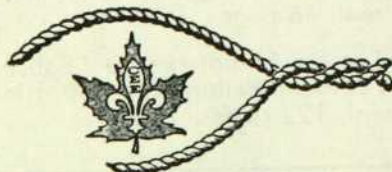
Emile Gervais, s.j. — Les six fondateurs de l'Eglise du Canada — Les Editions Bellarmin, 8100, rue St-Laurent, Montréal, 122 pages, 1965.

MESSAGE**DANS TOUS LES SENS**

Le Conseil d'Expansion Economique veut bien être la voix de nos institutions financières, industrielles et commerciales pour orienter vers elles notre population, mais étant placé à un véritable carrefour, il doit être également la voix de la nation auprès des institutions.

De la même manière que nous prêchons la solidarité des Canadiens français envers leurs maisons d'affaires, nous devons réclamer que les maisons d'affaires prennent les intérêts de la population.

La doctrine du C.E.E. est de plus en plus présente au Canada français. Nous y sentons la vérité dans toute sa plénitude mais nous n'avons pas encore réussi à convaincre tout le monde de ces exactitudes.



Conseil
d'Expansion
Economique Inc.

8585, 8e avenue,
Cité St-Michel
729-5296

L'ACTION NATIONALE

Volume LVI Numéro 1

MONTREAL

Septembre 1966

Éditorial

La "surprise" des élections de 1966

A l'issue des élections de 1960, le soussigné écrivait ceci: « Le directeur de l'Action nationale surprendrait sans doute beaucoup de ses lecteurs s'il ne disait carrément que le résultat des élections provinciales lui a paru tout d'abord de ceux qui doivent légitimement inquiéter les vrais nationalistes. Il lui aurait semblé (et ce dubitatif devra être qualifié ultérieurement) que mieux eût valu une situation inverse à celle qui s'est produite: le retour au pouvoir de l'Union nationale tout juste capable de gouverner, et ainsi forcée par une opposition puissante de se renouveler et de se purifier » (septembre 1960). La « surprise » des gens qui ne voulaient pas voir tout le mécontentement engendré dans le Québec par six ans de gouvernement libéral, pourtant actif jusqu'à en éblouir même les plus coriaces, — et les motifs profonds de ce mécontentement, vient aujourd'hui ratifier ce jugement. Car cela est notoire, tant l'opposition a été faible pendant tout ce régime sur les sujets qui ont véritablement entraîné la chute du gouvernement, la politique libérale a été battue par elle-même, pour ce qu'elle représentait de dévié dans sa bonne volonté de réforme même; et l'Union nationale s'est trouvée réélue comme étant le seul parti vraiment organisé sur lequel la population

moyenne pouvait compter pour un changement au sujet duquel la politique de l'Union nationale se révélait singulièrement faible et hésitante, éblouie elle-même par les tours de magie des Lesage, des Lévesque et surtout des Gérin-Lajoie.

La véritable cause de la défaite des libéraux, les journalistes, tous trop partisans en général de certaines réformes radicales qui répugnent à notre population et à ses traditions, se sont bien gardés de vouloir l'admettre. Ils ont plutôt joué à l'autruche pour essayer de rallier l'Union nationale à l'idée de continuer la politique libérale qui leur plaît à eux, la menaçant de défaite si elle ne s'aligne pas. Curieuse réaction que celle-là et qui montre jusqu'où aveuglent les théories ou les idéologies toutes faites... et comment un peuple peut finalement être gouverné contre lui-même pendant des générations. Au premier abord, l'Union nationale a paru se laisser séduire — sa faiblesse l'y disposait, et les nouveaux élus de se fendre de déclarations que le gouvernement est changé, mais que la politique ne changera pas, sauf dans un certain style! Etrange aveuglement de ceux qui tiennent leurs idées pour la réalité! Allons-nous devoir reprendre la chanson de La Mascotte: « C'est pas la peine assurément, c'est pas la peine... de changer de gouvernement? » Espérons qu'en l'Union nationale, on s'ouvrira les yeux et qu'on écoutera un peu plus ce que dit et pense le peuple... et non seulement certains intellectuels qui sont en marge du peuple, bien en marge; et que l'on courtise... comme si c'était une indignité que de n'être pas reconnus par eux... qui de toute façon ne voteront jamais pour l'Union nationale même s'ils savent flatter ceux qui veulent bien, comme le corbeau du renard, écouter leur chanson.

Ce serait donc les rodomontades de M. Lesage, et le manque de consultation populaire, et surtout d'éducation (d'endoctrinement, cela est plus vrai, mais il aurait

fallu alors y mettre quel temps pour quel succès?), qui auraient causé la défaite du parti. Pourtant, je ne sache pas que ni M. Taschereau, ni M. Duplessis ne se gênaient pour afficher une certaine pétulance politique, ni pour faire leur politique sans se soucier tellement de consultation, d'éducation populaire. Et ils ont su tous les deux durer... plus que ne durent les roses! En fait, quant aux rodomontades, ce sont surtout elles qui ont fait la supériorité de M. Lesage sur M. Barrette en 1960. M. Barrette victime d'avoir voulu jouer la carte du « grand monsieur » bien plus que de tout autre chose. Quant aux consultations et à l'éducation populaire, je suis tout à fait en faveur; mais le réalisme politique m'oblige à concéder que ce n'est pas cela qui fait perdre des élections quand une population est contente de son gouvernement. Quand le peuple réclame tant de consultation, c'est que justement les hommes qui le gouvernent lui imposent, du haut de la « grandeur » arrogante de leurs vues, bonnes ou mauvaises en soi peu importe ici, des politiques qui vont à l'encontre de ses instincts les plus profonds. Les temps sont changés, prétend-on! C'est à voir, et il pourrait bien en être ainsi comme des théories de ces politicologues qui, une semaine avant que M. Diefenbaker ne reprenne le pouvoir, démontraient « scientifiquement » que les conservateurs ne pouvaient plus jamais revenir au pouvoir au Canada, parce que le seul substitut conforme à la mentalité populaire de notre temps ne pouvait être que le N.P.D.! Après cela tirons donc un peu l'échelle sous le fatras des hypothèses de travail; et regardons la réalité bien en face.

La réalité bien en face, M. Lesage, à qui il faut concéder qu'il est un excellent politicien, à la façon des Taschereau et des Duplessis (il ne lui manque qu'un peu de sens de l'humour pour savoir éviter la tension coléreuse qui conduit fatalement à la perte du sens politique et aux gaffes), M. Lesage l'a regardée quand il a confié à je ne

sais trop qui que c'était la politique de l'éducation qui avait fait battre son gouvernement. Telle me paraît bien la vérité, car c'est là surtout qu'étaient toutes les zones de mécontentement croissant, dans les commissions scolaires, chez les maîtres laïques, comme dans les institutions privées religieuses ou laïques, et chez une multitude de parents. Toutes les conversations sincères en témoignaient hautement, en dépit des courbettes de trop d'organismes officiels qui craignaient avant tout de perdre la galette en osant contredire le gouvernement. Il est clair que M. Lesage eût été beaucoup plus sage et plus inspiré de s'en tenir à sa promesse que, jamais, sous son régime on ne verrait le ministère de l'Éducation; et la boutade d'Albert Lévesque a pris tout son sel, que vu son intérêt pour l'éducation le meilleur intérêt du Québec eût été de nommer Paul Gérin-Lajoie surintendant d'un département de l'Instruction publique réformé en Conseil de l'Éducation. Débarrassé des réflexes politiques, moins à la merci de certains technocrates fonctionnaires à vues trop préjugées, ayant à rendre compte à des esprits indépendants, il y serait encore par la plus grande objectivité, la plus grande circonspection qu'il aurait mis dans ses gestes; et le parti libéral serait encore au pouvoir.

La population du Québec vient donc de confirmer qu'elle s'est trompée en 1960. Car ne nous y trompons pas nous-mêmes en cherchant des explications à midi et quatorze heures: un corps électoral ne change pas un gouvernement qui a effectivement tant fait s'il n'éprouve pas un mécontentement profond, après expérience, de l'esprit même de ces réformes, dont il voit maintenant les conséquences. Mais ceux dont c'est le métier de penser et qui sont dans l'esprit des traditions populaires savaient cela dès 1960. L'Action nationale, pour sa part, l'a dit dès le résultat connu de l'élection de 1960; — et n'a cessé de le dire depuis. Disons, toujours dans le même esprit de réalisme politique, que, plus habiles, les libé-

raux les plus radicaux auraient pu mieux faire avaler la pilule qu'ils voulaient faire prendre au Québec, par une action plus modérée, engendrant des effets à plus long terme, donc plus imperceptibles à court terme. Mais s'ils étaient si pressés, c'est qu'ils n'avaient pas confiance de pouvoir passer par des procédés plus longs, à cause de la force de ce qu'ils appellent la « réaction », c'est-à-dire en définitive puisqu'elle est forte: de la véritable pensée profonde de la nation. Qu'on revoit ce qui s'est passé autour de la création du ministère de l'Éducation, et ce qui s'est dit et écrit en certains milieux pour justifier une législation à passer à toute vapeur... et la preuve de ce que nous avançons ici se trouvera faite. Ce fut là le moment le plus critique, où la tactique fut le plus grossièrement mise en évidence par le jeu des circonstances; mais tout le reste fut conduit depuis à peu près dans la même veine.

Il était donc temps que ce gouvernement changeât. Il était grand temps pour l'éducation; et il était plus que temps aussi sur l'autonomie, sujet autour duquel il avait réussi à jeter plus de poudre aux yeux, mais où venaient de s'amorcer les capitulations majeures. Nous n'avons pas manqué de le signaler à l'attitude inadmissible et quasi grotesque, vu ses déclarations et promesses antérieures, qu'avait prise M. Lesage sur l'assurance-maladie à Ottawa. Et ce qui s'est passé depuis à Ottawa n'a fait que révéler dans quel grave danger nous nous trouvions: capituler aux exigences fédérales, dont M. Pearson a déjà dit qu'elles ont atteint l'ultime limite des « concessions », ou ne recevoir aucune compensation. Encore une fois, sous le gouvernement Lesage comme au temps de M. Godbout, ce sont les autres provinces qui nous sauveront par leur révolte; sans quoi M. Johnson se fût trouvé à hériter d'une situation aussi compromise qu'au temps de M. Duplessis. **IL FAUDRA ICI REPRENDRE L'EFFORT DE DEMYSTIFICATION QU'A POURSUI-**

VI L'ACTION NATIONALE POUR BIEN FAIRE VOIR LES LIMITES EXTREMEMENT ETROITES DE CE QUE LE PARTI LIBERAL A REUSSI POUR FAIRE AVANCER LA CAUSE DE L'AUTONOMIE DANS SES SIX ANS DE POUVOIR. CAR SEULES DES APPARENCES ONT ETE SAUVEES; ET RIEN DE SUBSTANTIEL N' A ETE GAGNE: BIEN AU CONTRAIRE. La conquête du droit de percevoir soi-même les deniers aux fins de les dépenser selon des standards prescrits par une loi fédérale ne fait pas du Québec un Etat autonome mais une plus grande municipalité selon les vues des Pères de la Confédération les plus centralisateurs.

Dans ce domaine particulier, où l'Union nationale a une tradition et pris des positions assez fermes, on peut espérer un redressement important de la pensée politique autonomiste au gouvernement, mais la situation sera dure car l'échec de la politique de collaboration avec Ottawa de Lesage a singulièrement aggravé les difficultés d'une politique autonomiste plus résistante. C'est dans le reste, où il faut bien le dire, l'Union nationale n'a pas de traditions politiques bien établies au delà d'une grande habileté à manier les événements pour rester au pouvoir, que la situation devient plus difficile.

CAR IL FAUT UN REDRESSEMENT SERIEUX ET NON PAS UNE CONTINUATION DE LA POLITIQUE PRATIQUEE PAR LE PARTI LIBERAL. Un redressement sérieux, non pas dans le sens d'un arrêt et d'une stagnation, mais d'une politique progressive cependant dirigée selon les normes d'une véritable politique.

Je synthétiserais la situation selon une formule un peu brève, en partie d'apparence paradoxale, qu'il faudra expliquer, mais qui permet de bien saisir la situation: puisque nous sommes entrés dans l'ère des réformes

nécessaires, il importera à l'Union nationale de substituer à une politique de réforme sans idées ou sans idéal bien déterminés une véritable politique conçue à partir d'un certain nombre d'idées ou de principes appropriés à la réalisation d'un certain ordre de progrès à la fois conforme avec les traditions les plus profondes de la nation et rectificatrice des traditions ou habitudes plus superficielles qui sont en désaccord avec la logique de ces traditions profondes.

J'en vois plusieurs sursauter: est-ce que les libéraux n'ont pas fait preuve d'une prolifération d'idées? Ne nous ont-ils pas donné le gouvernement chez nous qui a le plus réalisé en termes d'initiatives nouvelles, etc. etc.? Oui! et voilà bien le drame de la confusion, de la confusion entre les produits de l'imagination et la véritable idée, entre être inventif et avoir vraiment des idées. Oui! les libéraux ont ramassé à gauche et à droite, toutes sortes d'idées au sens vague du terme. L'idée la plus claire du régime en tant qu'idée véritable ou directrice, ce fut en quelque sorte que tout changement est bon parce que ça change; que toute suggestion de changement est en quelque sorte valable, et qu'il ne reste ensuite qu'à vérifier, avec l'aide des technocrates, si la chose est faisable, combien elle coûtera, etc. Il y avait bien sûr la petite tendance vers la gauche qui avait valeur d'idée, mais elle n'était pas la politique du gouvernement; seulement le résultat d'un effet de puissance de certains ministres plus forts que d'autres, ou de certains fonctionnaires plus habiles que d'autres à mousser leurs idées, car certains fonctionnaires avaient des idées et des plans qu'ils poussaient en sous-main sans claironner leur idéologie. Et les gens de gauche dans le parti se satisfaisaient de cette situation parce qu'ils savaient bien par l'expérience du parti NPD dont ils étaient des sympathisants plus ou moins secrets, que la population ne veut pas d'une telle politique de gauche. Pas encore!

Mais justement, cela c'est ne pas avoir d'idée dans sa politique. C'est, comme disait René Lévesque, « se foutre des principes ». Il y a des choses à faire; faisons quelque chose, selon ce qui paraît avoir du bon sens (mais en fonction de quoi ? c'est ce qu'on ne se demande pas assez, vu que toute action comporte son principe avoué ou non, d'où heurts et contradictions dans le développement de l'ensemble).

Au fond, ce n'est là qu'une forme d'opportunisme politique. Duplessis le pratiquait en formulant la règle de pouvoir qu'il est inutile de rien changer tant que le peuple lui-même dans sa majorité ne fait pas sentir fortement qu'il faut lui accorder ce changement pour rester au pouvoir: pourquoi le gâter ? Lesage, Lévesque et Gérin-Lajoie appliquaient la formule inverse, dans la conviction que le peuple voulait des changements, n'importe lesquels du moment que ça changeait pour le mieux dans le sens technocratique; et ils se sont trouvés à cause de cela plus à la merci que Duplessis des idéologues qui réussissent à faire croire, le croyant parfois eux-mêmes, que les désirs du peuple correspondent à leur conception personnelle de ce qui est meilleur. Au fond, c'est là la cause fondamentale de l'échec du gouvernement Lesage. Le peuple ne pensait pas comme les technocrates ou les idéologues qui ont vendu leurs idées au gouvernement, non intégrées dans une politique conçue, livrées en ordre dispersé et comme sans plan, pas plus d'ailleurs pratique qu'idéologique.

La première tâche de l'Union nationale, si elle veut correspondre aux véritables désirs populaires, c'est de donner un esprit à sa politique; et que cet esprit conjugue tradition et progrès, en inspirant les modalités selon lesquelles se développera la politique concrète du gouvernement. C'est ainsi que se résout le dilemme de savoir si ce sont les technocrates qui gouvernent réellement, ou les représentants du peuple. UN GOUVERNE-

MENT QUI N'A PAS DE PRINCIPES, COMME CE FUT LE CAS DU GOUVERNEMENT LESAGE, EST FORCEMENT A LA MERCI DES TECHNOCRATES PARCE QU'EN DEFINITIVE TOUT EMANE D'EUX SANS QUE LE GOUVERNEMENT AIT AUCUN CRITERE QUE LEURS CONSEILS POUR SE DETERMINER. Or par définition, et de par leur métier comme de par leur situation, les technocrates sont des spécialistes qui, sauf exception (et en un sens on n'a pas à les en blâmer), ne voient que chacun leur domaine, et ne le voient que sous l'angle proprement scientifique ou technique; presque jamais, sous l'angle vraiment politique, qui ne se limite pas à la rentabilité électorale sauf en petite politique, qui touche à l'humain dans son entier, donc y compris la dimension d'une philosophie ou d'un humanisme, variables avec le type de civilisation du peuple gouverné.

C'EST AUX CHEFS D'ETAT A AVOIR UNE POLITIQUE; ET C'EST A CETTE CONDITION SEULEMENT QUE COMMUNICATION VALABLE ET EFFICACE PEUT S'ETABLIR ENTRE LE PEUPLE, TOUTES LES INSTITUTIONS QUI LE REPRESENTENT ET LES TECHNOCRATES QUI SONT CENSES ETRE A SON SERVICE POUR LE BIEN COMMUN DANS LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES. Alors les gouvernants indiquent aux technocrates la politique qu'ils veulent réaliser; et le rôle de ceux-ci est de leur fournir les moyens techniques de la mettre concrètement en œuvre, selon des modalités capables de correspondre à l'esprit de la politique. Un peu comme Henry Ford refusait d'admettre l'objection d'un technicien qui lui parlait de l'impossibilité de mettre en œuvre une de ses idées: « Vous n'êtes pas à mon service pour me dire que c'est impossible, mais pour me trouver le moyen pratique de mettre mon idée en œuvre ». Système qui a ses limites

sans doute, mais qui comporte sa grande part de vérité. Devant une idée, une véritable idée à mettre en œuvre, ce n'est pas tant l'impossibilité qui est la norme que le coût, les conséquences, etc., par rapport à ce que l'on cherche. ENCORE FAUT-IL SAVOIR CE QUE L'ON CHERCHE AUTREMENT QU'EN TERME DE GENERALITE OU DE BANALITE, PAR REACTION SENTIMENTALE OU PUREMENT SENSIBLE DEVANT DES PROBLEMES. Elaborer une politique, c'est justement chercher, au delà des réactions sensibles qui manifestent la présence d'un problème, les règles générales à respecter pour que les mesures remédiatrices concrètes soient conformes au bien commun d'une population, c'est-à-dire soient en accord avec les exigences les plus profondes de l'humain.

C'est à cette tâche énorme, et en une période cruciale de son histoire, que le peuple du Québec vient de convier l'Union nationale en rejetant dans l'opposition un gouvernement qui n'en revient pas d'avoir été battu après « avoir tant fait ». Il a beaucoup fait, mais il a mal fait, voilà la réponse du peuple. Aussi est-il singulier de voir l'Union nationale, qui n'a pas l'air d'en revenir elle-même, proclamer: « Ne vous inquiétez pas, nous continuons! » En fait, rien ne peut davantage inquiéter le peuple, puisqu'il a manifesté qu'il ne voulait pas que ça continue.

Bien sûr, il y a des complexités dans ce verdict: la carte électorale (qui a cependant fort avantage les libéraux, car selon les anciennes divisions la victoire de l'Union nationale eût été éclatante), le verdict différent de Montréal de celui du reste de la province (quoique le vote le plus populaire ait été favorable à l'Union nationale dans Montréal), la majorité du vote global favorable aux libéraux et la part du vote anglophone dans cette majorité. Tout cela indique que la population du Québec est devenue plus difficile à gouverner; que le sens

véritable de ses volontés est plus difficile à connaître. Mais le verdict reste là implacable; et il indique une voie que le nouveau gouvernement aurait tort de sous-estimer. Sa chance de survivre, c'est d'être un gouvernement fort. Non pas dans le sens dictatorial, mais dans le sens justement de bien savoir ce qu'il veut faire, pour quoi il veut le faire et comment il y arrivera pour que la réalité corresponde avec ce qu'il avance. Car le gouvernement ne passera pas à travers les difficultés de l'heure si sa politique n'est pas cohérente, et s'il ne sait pas la justifier avec assurance et vigueur contre les oppositions qui se dessineront, de façon que l'ensemble de la population puisse voir clairement qu'elle a lieu d'être satisfaite de la politique poursuivie et pourquoi.

L'Union nationale a retrouvé son heure plus vite qu'elle ne s'y attendait par suite des fautes de son adversaire. On ne peut pas dire que son régime d'opposition l'a révélée prête à affronter le redoutable défi auquel elle se trouve affrontée. Et cela ne simplifie pas sa tâche de gouvernement, car faute d'avoir eu des positions assez nettes sur les grands problèmes de l'heure (hors le problème de l'autonomie qui ne paraît pas avoir beaucoup compté dans la détermination du verdict, sauf pour la frange marginale quand même importante qui est allée vers les partis séparatistes), le gouvernement ne paraît pas savoir trop bien pour quelles fins positives il a été élu.

Disons pour terminer, que la partie la plus sensationnelle de l'élection est sans contredit le résultat relativement satisfaisant qu'ont obtenu les éléments séparatistes. Il y avait un grave danger à cette expérience électorale: celle de démystifier, aux yeux des anglo-saxons, l'importance du séparatisme dans Québec. En pareille matière, le mystère a toujours sa valeur, car tant que les dénombrements ne sont pas faits, la tendance est toujours d'accorder plus d'importance, chez les adversaires,

à des mouvements comme ceux-là qu'ils n'en ont vraiment. Ce qui facilite pendant un temps le progrès des idées nouvelles.

En valeur absolue, il est bien évident que les deux partis séparatistes ensemble ont été bien loin de tenir les promesses ou les menaces qu'ils faisaient miroiter quant au nombre de Canadiens français qui veulent vraiment l'indépendance. Les commentateurs anglo-saxons se sont empressés de le relever pour affecter de nier l'importance du phénomène indépendantiste dans Québec. Ils auront, à mon sens, rendu là un bien mauvais service au Canada; et il faut espérer que dans les cercles privés, les observateurs anglo-saxons sérieux n'auront pas été aussi superficiels.

Effectivement, que près de 10% des électeurs du Québec aient opté pour la séparation dans une élection constitue un fait sans précédent et d'une haute importance. Il est bien certain qu'il y a dix ans, la même tentative n'aurait pas rapporté 1% des votes à de tels mouvements. Et si 10% sont allés de ce côté dans une élection où tant d'autres facteurs décident d'un vote, on ne risque pas de se tromper en disant qu'au moins le double, soit 20% de la population, est prête à envisager sérieusement cette solution; alors qu'il y a 20 ans, ceux qui pouvaient considérer une telle idée comme sérieuse se réduisaient à une poignée. En définitive, les indépendantistes ont risqué gros en se lançant aussi vite dans l'action électorale, puisqu'un pourcentage à peine moindre de vote les eût à peu près discrédités; ils ont risqué gros, mais ils ont tout juste, mais quand même tenu leur pari: démontrer que la pensée indépendantiste est un élément important dans la conjoncture politique actuelle du Québec.

Le directeur.



VIE NATIONALE

Un Québec fort et le conflit des nationalismes au Canada

Richard Arès, S. J.

Allocation au banquet de la
Fédération des Sociétés St-Jean-
Baptiste, au Château Frontenac,
Québec, le 12 juin 1966. Le
thème général du congrès était:
"Un Québec fort face aux exi-
gences de 1967."

La campagne électorale qui vient de se terminer a fait une abondante consommation de slogans publicitaires, tels que "Un Québec fort", "Un Québec en marche", "Québec d'abord", "Le Québec aux Québécois". Dans tous les partis, en somme, on a mis l'accent sur le Québec et sur un Québec qui soit fort, en marche, qui ait priorité et appartienne aux Québécois. C'est là un phénomène dont votre Fédération porte, en bonne partie, la responsabilité, puisqu'il y a déjà quatre ou cinq ans qu'elle ne cesse de proclamer à chacun de ses congrès la nécessité de bâtir un Québec fort.

Vous avez voulu, à ce congrès-ci, reprendre ce même thème et le confronter aux exigences du monde de 1967. J'avoue que cette expression "monde de 1967" m'a quelque peu intrigué, du moins à première vue. Pourquoi 1967 et non pas 1966 ? Dans un an, notre monde aura-t-il donc des exigences tellement différentes de celles qu'il a aujourd'hui et le Québec devra-t-il être tellement plus fort qu'il l'est maintenant ? Il m'est arrivé ensuite de penser que vous aviez voulu prendre les devants et affirmer la nécessité toute particulière pour le Québec d'être fort pour af-

fronter dans la dignité les événements qui marqueront, l'an prochain, le centenaire de la Confédération canadienne. Si tel est le sens que vous avez voulu donner au choix de votre thème, je ne puis que vous donner raison. Ici même, il y a déjà quatre ans, j'avais l'occasion de développer la triple option vitale à laquelle nous, Canadiens français, nous avions à faire face: être forts ou périr, être forts au Québec ou nulle part, être forts maintenant ou jamais. Après avoir relu ma causerie de 1962, je n'y vois rien à changer: au seuil de 1967, il est encore vrai, encore plus vrai qu'en 1962, que nous devons être forts ou nous résigner à périr, que nous ne le pouvons qu'au Québec, nulle part ailleurs, et que nous devons l'être maintenant ou risquer de ne jamais le devenir.

Je n'ai pas l'intention de reprendre encore une fois ce même thème, d'autant plus que vous devez l'avoir étudié à fond depuis deux jours; je voudrais plutôt considérer ce monde de 1967 auquel nous aurons à faire face et en dégager les lignes essentielles sur le plan national et politique dans le but de vous faire saisir que là aussi, là surtout, un Québec fort apparaît comme une pressante nécessité.

A moins que je ne m'abuse, le monde de 1967 sera encore celui de la Confédération canadienne et dans cette Confédération il y aura encore en présence deux groupes ethniques principaux, deux sociétés organisées, disons le mot: deux *nations*. Que ce soit là le fait primordial, constitutif et essentiel du problème canadien, la Commission royale sur le Bilinguisme et le Biculturalisme l'a reconnu ouvertement dans son Rapport préliminaire. Cent trente ans auparavant, une autre commission royale menée par un seul homme avait abouti à la même conclusion. Après avoir enquêté, en effet, sur les causes des troubles de 1837, lord Durham résumait toute la situation en une phrase devenue classique à force d'être citée: "Je m'attendais, disait-il, à trouver un conflit entre un gouvernement et un peuple; j'ai trouvé deux nations en guerre au sein d'un même Etat."

Deux nations, donc deux volontés de vivre distinctement, deux volontés de se maintenir culturellement, deux volontés de s'affirmer politiquement, encore une fois disons le mot: deux *nationalismes*. Leur action, leur évolution, leur influence réciproque, voilà qui forme la trame même de notre histoire; voilà aussi ce qu'il faut connaître pour bien comprendre comment en 1967 se pose notre question nationale. Permettez que je vous décrive durant quelques instants ces deux nationalismes, les objectifs que l'un et l'autre poursuivent et le principal instrument utilisé par chacun pour les atteindre. De cette description découlera, je l'espère, une vision très nette de la nécessité d'un Québec fort face au monde de 1967.

I — Le nationalisme anglo-canadien

Longtemps englobé dans l'impérialisme britannique au point de ne pas trop s'en distinguer, le nationalisme anglo-canadien a fini par naître, par s'affirmer et par se donner des objectifs propres et des instruments d'action.

Ses objectifs

Ses objectifs me paraissent se résumer en trois mots: conquête, *containment* et défense. Je m'explique.

Fondamentalement, depuis 1760, le nationalisme anglo-canadien poursuit toujours la conquête du Canada, car, en dépit de la victoire des armes, cette conquête n'a jamais été complétée sur le plan de la langue et de la culture. Malgré tous les efforts faits pour les assimiler, les Canadiens de 1760 sont toujours là; bien plus, de 60,000 qu'ils étaient alors, ils sont devenus aujourd'hui près de six millions, c'est-à-dire qu'ils se sont multipliés par cent depuis deux siècles. Pour le nationalisme anglo-canadien, c'est là une indication que la conquête qu'il poursuit, même si elle est déjà fort avancée dans la plupart des provinces et au gouvernement central, est encore loin d'être totale et définitive, surtout à cause de la province de Québec. Celle-ci demeure le plus grand obstacle qui

se dresse sur la route conquérante du nationalisme anglo-canadien. Un enquêteur perspicace comme lord Durham l'avait bien vu dès 1839 et il avait lui-même, dans son Rapport, indiqué au nationalisme anglo-canadien l'objectif essentiel à atteindre et le moyen efficace d'y parvenir.

Il faut, avait-il écrit, fixer pour toujours le caractère national de la province :

"Ce caractère à lui imprimer, c'est celui de l'Empire britannique, c'est celui de la nationalité puissante qui à une époque éloignée dominera dans toute l'Amérique du Nord... Le gouvernement britannique doit, dès maintenant, se proposer avant tout d'établir dans le Bas-Canada une population anglaise, avec ses lois et sa langue, et de n'y remettre le soin des intérêts publics qu'à une législature décidément anglaise."

Cet objectif que lui avait fixé lord Durham en 1839, le nationalisme anglo-canadien n'a pu le réaliser en ce qui concerne le Québec, mais partout ailleurs, dans toutes les autres provinces, il n'a que trop bien réussi à l'atteindre, c'est-à-dire à leur imprimer son caractère national, à établir ses lois et sa langue et à confier le soin des intérêts publics à une législature décidément anglaise. Ne pouvant en faire autant au Québec, il s'est efforcé d'y *contenir* le plus possible les Canadiens français. D'où son deuxième objectif historique et maintenant séculaire, que je désigne d'un mot emprunté au vocabulaire politique américain, d'un mot qui condense toute une politique à l'égard des Russes comme des Chinois : le *containment* ou le refoulement.

Les Canadiens français pourraient vivre au Québec, mais pas au dehors, du moins pas comme tels, pas comme nation. Pour s'ébattre et se parler entre eux, ils auraient, dans le grand tout canadien, leur réserve québécoise, mais dès qu'ils voudraient en sortir, tout comme nos Indiens de la leur, ils auraient à se conformer aux moeurs et coutumes des seuls véritables citoyens canadiens, et donc à perdre leurs droits et privilèges, et surtout à parler la seule langue canadienne admise, c'est-à-dire l'anglais. Depuis un siècle, depuis la Confédération, la politique du

containment ou du refoulement n'a cessé de jouer à plein et même aujourd'hui le nationalisme anglo-canadien ne semble pas du tout prêt à l'abandonner.

En ces dernières années, cependant, il a commencé à sentir une double menace peser sur lui, ce qui l'a déterminé à se fixer un troisième objectif : la défense de son oeuvre, le Canada. C'est que le Canada, tel que l'a fait et tel que le conçoit encore le nationalisme anglo-canadien, apparaît aujourd'hui doublement menacé : d'une part, par le Québec dont les exigences autonomistes sans cesse renouvelées et croissantes risquent d'affaiblir considérablement l'instrument par excellence de réalisation des ambitions anglo-canadiennes, c'est-à-dire le gouvernement central d'Ottawa ; d'autre part, par les Etats-Unis dont l'emprise s'étend de plus en plus sur le pays et le transforme en une de leurs colonies économiques et militaires. En ce double domaine, le nationalisme anglo-canadien est désormais sur la défensive : contre l'impérialisme américain et le nationalisme canadien-français, il lui faut défendre son oeuvre, le Canada, tel qu'il s'est constitué à partir de la Confédération de 1867.

Son principal instrument politique : Ottawa

Pour atteindre ses objectifs et réaliser ses ambitions, le nationalisme anglo-canadien a pu utiliser non seulement neuf gouvernements provinciaux, mais encore le gouvernement central d'Ottawa. Ce gouvernement, il l'a toujours voulu le plus anglais et le plus fort possible ; il l'a voulu ainsi dès les premiers jours de la Confédération et pendant tout le long règne de John A. Macdonald, il l'a voulu ainsi durant les deux guerres mondiales, il l'a voulu ainsi par la bouche de la Commission Rowell-Sirois et dans les arrangements fiscaux survenus après 1945. Pour lui, c'est le gouvernement *national*. Ce gouvernement qui, en bonne philosophie comme en saine politique, aurait dû être à la fois au-dessus et au service de tous les groupes ethniques, de toutes les races et de toutes les nationalités, au service aussi bien de la communauté française que de

la communauté anglaise, le nationalisme anglo-canadien a trop souvent réussi à en faire sa chose, l'instrument favori de réalisation de sa triple politique de conquête, de *containment* et de défense à l'égard des Canadiens français en général et du Québec en particulier. Est-il étonnant qu'après cela tant de Canadiens français hésitent à se reconnaître dans le gouvernement central d'Ottawa ?

II — Le nationalisme canadien-français

C'est que, chez eux aussi et par réaction vitale, le nationalisme est né, a grandi, possède ses objectifs et ses instruments d'action.

Ses objectifs

Les objectifs qu'il poursuit, soit simultanément, soit les uns à la suite des autres au cours de l'histoire, peuvent se ramener à trois principaux: la survivance, la coexistence et l'indépendance. En d'autres termes, le nationalisme canadien-français jaillit d'une triple volonté qu'il exprime et manifeste: d'une volonté de survivance, d'une volonté d'égalité et d'une volonté de liberté.

L'objectif premier, fondamental et permanent du nationalisme canadien-français, que ce soit au Québec ou dans les autres provinces canadiennes, a toujours été et demeure encore la *survivance* au Canada de la langue, de la culture et d'une communauté françaises. Partout et toujours, au cours de notre histoire, depuis deux siècles, cet objectif se retrouve. Lord Durham l'a bien vu quand, en 1839, il disait des Canadiens français:

"Leur nationalité est après tout un héritage; et ils ne doivent pas être trop sévèrement punis, parce qu'ils ont rêvé de maintenir sur les bords lointains du Saint-Laurent et de transmettre à leur postérité la langue, les usages et les institutions de cette grande nation qui, pendant deux siècles, donna le ton de la pensée au continent américain."

Oui, survivre avec sa langue, ses usages et ses institutions, tel a été, depuis deux cents ans en cette terre canadienne, le premier et grand objectif poursuivi par

le nationalisme canadien-français, objectif qu'il ne pouvait pas ne pas se donner face au dynamisme conquérant du nationalisme anglo-canadien.

Un professeur de l'Université de Toronto, M. Ramsay Cook, a déclaré, au début de juin, à Sherbrooke, au congrès de la Société historique du Canada, qu'"il semble que chaque génération de Canadiens français recommence, intellectuellement, la bataille des plaines d'Abraham", et que la conquête de 1760 est l'une des dominantes de la pensée canadienne-française. S'il en est ainsi, l'explication en est très simple: c'est le nationalisme anglo-canadien qui, par sa présence et son action, ne permet pas aux Canadiens français d'oublier la conquête, précisément parce qu'il n'a cessé de la poursuivre sur le plan linguistique et culturel depuis 1760.

Mais si cet objectif de la survivance a longtemps suffi à combler les exigences du nationalisme canadien-français et s'il les comble encore dans la plupart des provinces canadiennes, il est devenu aujourd'hui nettement insuffisant, du moins pour les Canadiens français du Québec. Ceux-ci vont plus loin et ajoutent à leur nationalisme une volonté d'égalité et revendiquent la *coexistence*. Je veux dire par là qu'ils réclament, non seulement la possibilité de vivre au Canada et d'y conserver leur langue et leur culture, comme les Indiens et les Esquimaux peuvent l'avoir, mais encore l'égalité des droits et des chances pour leur communauté nationale par tout le Canada.

La coexistence, cela veut dire qu'après tant de belles paroles sur l'égalité des deux peuples fondateurs de ce pays, l'on commence enfin à réaliser cette égalité. La coexistence, cela veut dire des actes faisant suite aux belles déclarations que tous nos premiers ministres fédéraux nous ont servies depuis la Confédération: celles de John A. Macdonald: "Les délégués de toutes les provinces ont consenti à ce que l'usage de la langue française formât l'un des principes sur lesquels serait basée la confédération...; nous avons maintenant une constitution en vertu de laquelle tous les sujets britanniques sont sur un pied de parfaite égalité, ayant des droits égaux en

matière de langage, de religion, de propriété et relativement à la personne..." Celles de John Diefenbaker, prononcées le 4 février 1963: "La reconnaissance des deux cultures et des langues anglaise et française constitue le fondement même de la Confédération..." Celles de notre premier ministre actuel, Lester B. Pearson, prononcées le 23 avril 1963: "Notre nation est centrée sur l'association des Canadiens anglais et des Canadiens français et c'est sur cette base que repose le régime fédératif." Celles enfin que l'on retrouve jusque dans le mandat instituant la Commission Laurendeau-Dunton et chargeant celle-ci de "recommander les mesures à prendre pour que la Confédération se développe d'après le principe de l'égalité entre les deux peuples qui l'ont fondée".

La coexistence que recherche et réclame le nationalisme canadien-français, la coexistence dont il a fait son deuxième objectif, demande précisément que l'on cesse de nous leurrer de belles promesses et que l'on se mette au plus tôt à instituer cet *equal partnership*, cette association dans l'égalité dont on nous entretient depuis si longtemps. Henri Bourassa, lui, y a cru à la possibilité de cette coexistence, il s'en est même fait plusieurs fois le champion, lui qui définissait en ces termes le sens profond à donner à la Confédération: "La libre et volontaire association de deux peuples, jouissant de droits égaux en toutes matières." Est-ce naïveté que d'y croire encore ? Beaucoup répondent maintenant par l'affirmative. Lisez à ce sujet les constatations faites par la Commission Laurendeau-Dunton dans son Rapport préliminaire, et vous verrez qu'il n'y a pas matière à beaucoup d'optimisme, du moins immédiatement. Quoi qu'il en soit, aujourd'hui plus que jamais, au nationalisme anglo-canadien du *containment* ou du refoulement, s'oppose directement cette forme du nationalisme canadien-français revendiquant un *equal partnership*, une association dans l'égalité qui s'établit dans les faits et non pas seulement dans les discours de bonne entente.

Le nationalisme canadien-français enfin, depuis quelques années surtout, manifeste au Québec une

troisième volonté et s'est donné un troisième objectif : pour sa communauté nationale, il ne veut plus seulement la survivance et l'égalité, il veut la liberté ; même la co-existence ne lui suffit plus, il réclame *l'indépendance*. J'ai dit : depuis quelques années surtout, mais cette volonté n'est pas tout à fait nouvelle. Lord Durham la signale déjà dans son Rapport de 1839. Certains Canadiens français, dit-il, veulent se séparer de l'Empire britannique ; selon lui, ils pourraient alors "conserver quelques années un simulacre de faible indépendance, qui les exposerait plus que jamais à l'intrusion de la population environnante". De même, après l'écrasement de la rébellion de 1837, Etienne Parent écrivait dans son journal :

"Il y en avait et nous étions de ce nombre, qui pensaient qu'avec l'appui et la faveur de l'Angleterre, les Canadiens français pouvaient se flatter de conserver et d'étendre leur nationalité, de manière à pouvoir par la suite former une nation indépendante."

Ce rêve d'Etienne Parent, vieux de plus d'un siècle, une génération l'a repris à son compte ; qu'on soit d'accord ou non, le fait est là, la chose existe et le phénomène vient de s'affirmer avec éclat dans l'arène politique. Aussi, en ce qui nous concerne présentement, n'est-il que juste de reconnaître la vitalité du mouvement nationaliste qui s'est donné pour objectif l'indépendance du Québec, de reconnaître qu'un pareil mouvement a grandement contribué à mettre sur la défensive le nationalisme anglo-canadien.

Son principal instrument politique: Québec

De même que ce dernier a voulu faire d'Ottawa l'instrument par excellence de réalisation de ses ambitions, le nationalisme canadien-français s'efforce de plus en plus de s'appuyer sur le Québec, comme l'attestent éloquentement les slogans publicitaires de la dernière campagne électorale. Sans doute, si l'on considère le Canada français dans son ensemble et si l'on s'en tient au premier et essentiel objectif que poursuit le nationalisme canadien-

français : celui de la survivance, on doit reconnaître qu'il existe une notable différence d'attitude entre les Canadiens français du Québec et ceux des autres provinces. Ces derniers n'ont généralement à attendre de leur propre gouvernement provincial que peu d'intérêt, que de l'indifférence, quand ce n'est pas de l'hostilité ; ils ne peuvent, d'autre part, par suite de la barrière de l'autonomie provinciale, trop compter sur l'appui du gouvernement québécois. Aussi se tournent-ils volontiers vers Ottawa comme vers leur grand protecteur dans leur lutte pour la survivance, le seul objectif qui soit encore à leur portée.

Au Québec, par contre, où le nationalisme a dépassé le stade de la survivance et s'est engagé résolument sur la voie de la coexistence dans l'égalité, avec en pointe le mouvement pour l'indépendance, l'accent est mis sur la province comme sur la première et principale patrie et sur l'Etat comme sur le premier et principal instrument de réalisation des objectifs du nationalisme. En d'autres termes, à la question : Québec ou Ottawa ?, de même que le nationalisme anglo-canadien répond avec assurance : Ottawa, le nationalisme franco-québécois répond de plus en plus et avec non moins d'assurance : Québec.

Certains prétendent qu'il a tort de répondre ainsi, tort de concentrer ses efforts sur Québec, au lieu d'imiter le nationalisme anglo-canadien et de partir, lui aussi, à la conquête d'Ottawa et des autres gouvernements provinciaux. Pareil reproche pourrait avoir quelque fondement sur le plan théorique ou dans le domaine des idées pures, mais un siècle de régime fédératif démontre à l'évidence que la conquête anglaise d'Ottawa n'a pu s'opérer que grâce à la faiblesse chronique du Québec et que seul un Québec fort, vivant et dynamique, a quelque chance d'équilibrer et de contrecarrer cette emprise du nationalisme anglo-canadien sur Ottawa. En d'autres termes — et c'est pour moi une évidence —, dans les circonstances actuelles, le salut de la nation canadienne-française, tout comme son épanouissement dans la dignité et dans la liberté, passe d'abord et surtout par Québec.

Voilà pourquoi, face à ce monde de 1967 où nous allons entrer bientôt et où nous aurons à définir notre attitude à l'égard de la Confédération canadienne, voilà pourquoi il importe tant que le Québec soit fort. Un Québec faible ne peut que compromettre irrémédiablement le destin des trois objectifs poursuivis par le nationalisme canadien-français, même celui de la survivance, alors que pareil destin n'a de chances d'être assuré que par un Québec fort. Et ce Québec qui devra être fort pour que la nation canadienne française ait un avenir, c'est vous, c'est moi, c'est chacun des Québécois, c'est votre Société, votre Fédération, c'est l'ensemble des citoyens et des institutions de la province, c'est tout particulièrement le système d'éducation qui se bâtit actuellement et qui doit former des hommes, des hommes libres et responsables, de première valeur et de haute compétence, certes, mais qui soient aussi d'authentiques représentants de leur langue, de leur culture et de leur nationalité.

J'ajoute enfin que ce Québec, c'est aussi et surtout l'Etat. Inutile de nous faire illusion : nous n'affronterons pas victorieusement les exigences du monde de 1967 avec un Etat faible. Aussi l'Etat québécois doit-il continuer à s'organiser pour être en mesure d'accomplir le plus efficacement possible — non pas *toutes* les tâches de la vie économique et sociale ainsi que du domaine de l'éducation — mais bien ces tâches qui lui appartiennent en propre et qu'il est le seul à pouvoir remplir, comme celles d'ordonner, d'organiser et de diriger la vie de la nation, comme celles de sauvegarder et de promouvoir le bien de la communauté québécoise prise dans son ensemble.

Bref, pour nous, Canadiens français, un Québec fort, ce n'est pas un luxe que nous sommes plus ou moins libres de nous offrir : c'est une nécessité que nous impose actuellement le conflit séculaire des nationalismes au Canada, c'est le seul instrument capable d'équilibrer la poussée du nationalisme anglo-canadien, en même temps que la condition absolument requise pour que le nationalisme canadien-français puisse espérer atteindre ses propres objectifs.

Montréal, la plus grande ville française de langue anglaise

Rosaire Morin

LA TOPONYMIE DES RUES

Le touriste qui parcourt les rues de Montréal se persuade bien vite du caractère anglais de la ville. L'illusion d'une ville française disparaît à jamais de son souvenir.

1. *Montréal, colonie britannique*

Nous avons l'impression de visiter une grande ville coloniale.

Les noms des rues — Britannia, Diamond Court, Dominion Square, Dominion Street, Duke, Kent, King, Prince, Queen et Remembrance — symbolisent notre esprit colonial, notre attachement à la noblesse anglaise et notre dépendance de l'Empire.

La vie du Canada français ne s'épanouit pas dans une atmosphère de colonie britannique. Ces noms de rues qui rappellent l'heptarchie anglo-saxonne doivent disparaître.

Résidences royales

Ils nous introduisent dans ces résidences royales que nous honorons: Balmoral, Claremont, Kensington, et Windsor.

La culture française ne rayonne pas en pays anglais. Ces noms de rues qui remémorent les palais royaux d'Angleterre doivent disparaître.

Ils imprègnent notre population d'un esprit de tolérance et de soumission à Prince George, King Edward, Kingston, Prince of Wales, Queen Mary et Victoria. Ils vont jusqu'à remettre en mémoire ces premiers ministres anglais: Addington, Beaconsfield, Gladstone, North, Peel et Churchill.

L'histoire du Canada français présente une opposition continue à la volonté de ces grands de l'Empire. Ces noms de rues qui illustrent des souverains britanniques et des premiers ministres anglais doivent disparaître.

Villes d'Angleterre

Ils nous font vivre sur les bords de la Tamise.

En souvenir de villes anglaises, nous avons désigné 22 rues:

Amesbury, Beaminster, Bradford, Brighton, Bruton, Campden, Canterbury, Chelsea, Chester avenue, Chester ruelle, Clifton, Granby, Liverpool, Mulberry, Oxford, Reading, Rozel, Ryde, Somerset, Sussex, Westbury et York.

La brume des Iles Britanniques ne représente pas le climat de clarté et de lucidité propre à notre épanouissement. Ces noms de rues qui désignent des villes d'Angleterre doivent disparaître.

Nobles d'Angleterre

Ils nous conduisent à honorer des Anglais qui n'ont jamais foulé le sol montréalais: Beresford, Byron, Caning, Cavendish, Charles Dickens, Chatham, Clarendon,

Cumberland, Darlington, Disraeli, Drake, French, Gage, Grey, Haig, Harley, Kimberley, Kindersley, Mansfield, Malborough, Milton, Nelson, Newman, Palmerston, Patricia, Pitt, Portland, Stanley, Thackeray, Townsend, Wellington et Wolfe. Ces poètes, écrivains, hommes d'Etat et militaires anglais n'ont jamais vécu au Canada. Townsend et Wolfe ont contribué à la conquête...

La conservation des traditions ne nous oblige pas à la démission nationale. Ces noms de rues qui évoquent les souvenirs de vieilles familles britanniques doivent disparaître.

Gouverneurs généraux

Ils ont abouti à la consécration solennelle de 25 gouverneurs généraux anglais: Amherst, Argyle, Aylmer, Bagot, Bessborough, Buchan, Cathcart, Colborne, Connaught, Craig, De Teck, Dorchester, Dufferin, Durham, Elgin, Gosford, Landsdowne, Lennox, Lorne, Metcalfe, Minto, Murray, Prince Arthur, Richmond et Sherbrooke.

Le mépris et l'hostilité de la majorité de ces gouverneurs anglo-saxons à l'endroit des Canadiens français sont reconnus par les historiens.

Ces noms de rues qui font revenir à la mémoire les incidents du "vieux Brûlot" et d'un "peuple sans histoire" doivent disparaître.

L'Écosse et l'Irlande

Ils étendent leur rayonnement jusqu'à nous imposer des noms rappelant des symboles écossais: Clanranald et Dornal, des familles écossaises: Glencairn, Robert Burns et Somerled, et des villes d'Ecosse: Bannackburn, Glencoe, Yona, Paisley et Stirling.

Notre condescendance nous convie à adopter des noms d'Irlande: Coleraine, Dublin, Rushbrooke, Emmett, Hibernia, Shannon, Saint Patrick et O'Connell.

Ces noms de rues qui illustrent jusqu'aux libérateurs de l'Irlande et de l'Ecosse doivent disparaître. Notre libération nationale ne s'accomplira pas dans la fiction.

La deuxième grande guerre

Elle ne se réalisera pas au souvenir de la deuxième grande guerre.

Les noms des rues Carpiquet, Courtrai, Dieppe, Dunkirk, Falaise, Sebastopol et Septembre ne peuvent faire oublier aux Canadiens français leur "non" retentissant et unanime du plébiscite face à la vontonté conscriptionniste du Canada anglais.

Lorsque la ville française Dunkerque devient Dunkirk, à Montréal, seconde ville française mondiale, il est urgent de se réveiller. Ces noms de rues qui rappellent des pertes humaines consenties à l'impérialisme britannique doivent disparaître.

2. Montréal, réplique de Chicago

Mais nos rues ne se contentent pas de noms étrangers à notre histoire canadienne et à la vie montréalaise. Des centaines de noms ont été choisis qui expriment le mauvais goût ou un oubli intolérable du français dans la métropole française d'Amérique.

Arbres et fruits

Nous citons ces noms d'arbres ou de fruits: Acorn, Ash, Butternut, Cedar, Cedar Crescent, Cypress, Maple, Maplewood, Oak, Palm, Pine et Walnut.

Ces noms de rues à l'anglaise qui puisent leur origine de la nature doivent disparaître.

Description

Ils n'ont pas plus de raison d'existence que ces cinquante-sept autres noms descriptifs: Blueridge Crescent,

Bonavista, Bridge, Bridle Path, Burnside, Circle Place, Circle Road, City Councillors, Commissioners, Concord, Coolbrook, Dock, Edgehill, Forest Hill, Glenwood, Golf, Grand Trunk, Grovehill Place, Highland, Hill Park Circle, Hill Park Street, Hillsdale, Mayor, Mile End, Mill, Mountain, Mountain Place, Mountain Sights, Mount Royal, Northcrest, Northmount, Northview Court, Oldfield, Old Orchard, Overdale, Park, Park Row East, Park Row West, Parkside Place, Pea, Riverside, Rockledge Court, Rustic Place, Shamrock, Springland, Square Ste Elizabeth, Summerhill, The Boulevard, Towers, Underhill, University, West Hill, White, Willowdale et Woodland.

Ces noms de rues qui ne traduisent pas tous le génie de Shakespeare doivent en majorité disparaître.

Canada anglais

Ils ne s'intègrent pas dans une atmosphère française. Ils ne se justifient pas plus que ces symboles ou villes ou rivières du Canada anglais que nous avons utilisés pour la dénomination de certaines rues: Coronation, Coronet, Fairmount, Holy Cross, Mira, Ottawa, Royalmount, Seaforth, Union, Winnipeg et Woodstock.

Ces noms d'autres provinces doivent disparaître.

Illustres Américains

Ils ont facilité l'invasion américaine des noms: Fulton, Harvard, Lincoln, Montgomery, President Kennedy, Pullman, Randall, Ray Murphy, Saranac et Sax. Les wagons-lits yankees ne favorisent pas le réveil de la nation.

Ces noms qui illustrent l'éclatante prospérité américaine doivent en majorité disparaître.

Propriétaires d'un lot

Trop de nos rues tirent leur nom d'un locataire de la rue, du propriétaire d'un lot ou de l'auteur du plan de lotissement.

Les noms suivants sont de cette source: Andersen, Atwater, Aylwin, Bagg, Ball, Barclay, Beauclerk, Beaver Hall Hill, Beaver Hall Square, Bennett, Benny Crescent, Benny avenue, Birman, Boyce, Brewster, Busby, Clark, Darling, Davis, Dunn, Elsdale, Evans Court, Evans Street, Evans ruelle, Greenshields, Hamilton, Hogan, Holt, Holton, Hope, Hutchinson, Isaac, Lyall, Marcelin-Wilson, Mc Gregor, Meese, Millen, Miller, Molson, Morgan, Mount, Mullins, Park Stanley, Parkville, Paxton, Phillips Square, Phillips Place, Preston, Redpath Court, Redpath Crescent, Redpath Place, Redpath Row, Redpath, Ridgewood, Seaver, Seymour, Shearer, Sheppard, Snowdon, Spiers, Struan, Swail, William, William David et Wiseman.

Ces 65 noms qui représentent la suprématie anglaise sur nos terres doivent disparaître.

Sans histoire

Ils anglicisent sans motif le visage de Montréal. Les noms de rues des Canadiens anglais sans notoriété demeurent aussi sans signification.

Nous énumérons: Bellingham, Bishop, Bloomfield, Brock, Burke, Carmichael, Caty, Cochrane, Coffee, Defoy, Dickson, Doherty, Ekers, Fendall, Fulford, Gallery, Godfrey, Knox, Lindsay, Logan, Macdonald, MacMahon, McDougall, McKenna, Monkland, O'Bryan, Ostell Crescent, Ostell Place, Parc-Campbell, Resther, Selkirk, Taylor, Tolhurst et Trenholme.

Ces 34 noms de rues d'hommes sans histoire doivent disparaître.

Les noms des épouses: Drummond, Aird, Davidson, Earnscliffe et McVey ne figurent pas au portrait de la toponymie comme des roses et des oeillets.

Ces noms de rues doivent disparaître.

Hommes publics anglo-saxons

Des artistes, des financiers et des hommes politiques canadiens-anglais ont immortalisé leur nom par une identification à une rue de la ville.

Nous comptons quarante-deux noms de cette catégorie: Angus, Arnoldi, Atherten, Badgley, Baldwin, Blake, Borden avenue, Borden Place, Cassidy, Clinton, Cunard, D'Arcy McGee, Draper, Duncan, Elmhurst, Fielding, Galt, Galt Crescent, Gilmore, Hingston, James Morrice, Leney, Mackenzie, McGill, McGill College, McShane, McTavish, Mesplet, Monk, Rutherford, Sewell, Simpson, Stanley Weir, Starnes, Sullivan, Swail, Tupper, Van Horne, Workman, Wurtele et Young.

Un grand ménage doit être effectué parmi ces noms. Trop de sectaires fanatiques y apparaissent. Nous y apercevons des pratiquants de l'ostracisme vis-à-vis les Canadiens français. Certains de ces hommes publics furent plus politiciens qu'administrateurs. Cette phalange d'étrangers ne parlant presque pas la langue française contribue à l'atmosphère anglaise de Montréal.

Ces noms de rues empruntés à des personnalités qui ont presque tous travaillé contre le Canada français doivent en majorité disparaître.

L'énumération américaine

Nos énumérations à l'américaine, de la première à la quarante-cinquième avenue, doivent disparaître.

Ce système n'a pas une grande valeur historique. Rosemont n'est pas un quartier sans histoire et sans passé. Ces numéros doivent être remplacés par des noms français illustres. C'est une question de fierté. Notre toponymie doit être aussi intelligente et aussi respectueuse de l'histoire que celle des grandes capitales européennes qui n'utilisent pas le système américain de l'énumération des rues.

Ces noms de rues à l'américaine doivent disparaître.

Sans origine et sans intérêt

Enfin, il convient de faire disparaître ces 138 noms de rues sans histoire ou sans origine: Alexandra Street,

Alexandra avenue, Ann, Appleton, Bates, Bedford, Bel-
field Place, Belgrave, Belmore, Brandon, Brennam, Bul-
mer, Burnett, Butter, Calumet Place, Canora, Carlton,
Clifford, Columbia, Conway, Court, Crescent, Crowley,
Deacon, Dominion Square, Douglas, Dowd, Dublin Place,
Durnford Place, Eadie, Egan, Eleanor, Ellendale, Eve-
rett, Fletcher, Forfar, Francis, Garland Place, Grant,
Green, Greene, Groll, Grosvenor, Hadley, Hall, Hampton,
Harmony, Hawarden, Hays, Hudson, Hughes, Hunter,
Imperial avenue, Imperial rue, Irwin, Island, Kenmore
Place, Kindora, Kirkfield, Lamont, Lavers, Leslie Gault,
Lighthall, Linden, Linton, Lockhart, Lonergan, Lorne
Crescent, Lucy Place, Mackay, Madison, Manufacturers,
Marlowe, Maud, Mayfair, Maynard, McDuff, McLynn,
McWillie, Melrose, Menai, Meridian, Merritt, Montclair,
Mountain Place, Neville, Northcliffe, Norwood, O'Brien,
Ogilvy, Ontario Place, Patterson, Pierce, Plantagenet
Street, Plantagenet Place, Plymouth Grove, Powell, Re-
gent, Richardson, Richmond square, Ropery, Rosedale,
Roselyn, Royal avenue, Sackville, Saint Agnès, Saint
Edward, Saint Ignatius, Saint Kevin, Smith, Somerville,
Steyning, Stuart, Swiss, Tansley, Tara Hall, Theatre,
Trafalgar avenue, Trafalgar road, Trafalgar Heights,
Trafalgar Place, Trans-Island, Trenton, Victoria avenue,
Victoria square, Walbrae Place, Walker, Walkley, Wa-
verley, Wellsted, Western, Westmore, Wilderton avenue,
Wilderton Crescent, Wilson, Wood et Woodbury.

Ces noms n'ont aucune signification. Ils ne rappellent
aucun fait d'histoire. Pour la majorité de ces noms, on
n'a pas encore retracé l'origine. Ils incarnent en notre mi-
lieu la suprématie britannique.

Ces noms de rues dont l'on recherche encore les sour-
ces doivent disparaître.

3. *Montréal, ville bilingue unilingue*

A ce problème des noms étrangers de rues dont nous
avons souligné l'aspect anglicisateur, il convient de gref-

fer cette brutale réalité de la traduction des noms français.

Traduction absurde

Ce n'est pas l'Hôtel de Ville qui octroie les changements de noms pour les rues. The Bell Telephone Company of Canada a décidé de traduire des noms français en anglais. The Bell Telephone ne traduit pas de noms anglais en français. Elle anglicise. C'est le procédé de l'assimilation progressive.

A Montréal, les noms de rues ne sont pas bilingues. Les noms sont français ou anglais, à l'exception de trois ou quatre rues et des avenues déjà numérotées de Rosemont.

The Bell Telephone Company

Or la Bell Telephone Company of Canada désigne "St. Peter" la rue Saint-Pierre ainsi dénommée depuis le 12 mars 1672. Saint-Alexandre devient "St. Alexander". Paul-Alexandre d'Ailleboust de Cuisy doit bondir dans sa tombe devant notre inertie. Saint-Laurent est traduit en "St. Lawrence", malgré une tradition qui remonte à 1720. "St. James" remplace Saint-Jacques dédié à Jean-Jacques Olier de Verneuil. "St. Luke" est utilisé à la place de Saint-Luc. "Inspector" est substitué à rue de l'Inspecteur dont le nom remonte au 30 août 1817. Le célèbre physicien Pierre Curie devient "Peter Curry". "City Hall" remplace l'avenue de l'Hôtel de Ville ainsi connue depuis le 8 mars 1895. L'avenue de l'Eglise est nommée "Church" par The Bell Telephone. L'avenue Coloniale est transformée en "Colonial", la rue Marquette en "Marquet", Sainte-Catherine est en "St. Catherine", Saint-Marc en "St. Mark" et rue Mont-Royal en "Mount Royal".

Ces treize traductions abusives ont été relevées dans les douze premières pages de l'annuaire du téléphone de Montréal — août 1965. Une revision des 1542 pages de cet annuaire démontrerait un état lamentable de notre toponymie.

Combien possédons-nous de rues qui n'ont plus d'existence légale ? Quelle est l'autorité qui fait modifier les noms de rues ?

John Lovell & Son

John Lovell possède-t-il une juridiction sur les noms des rues ? Voici quelques noms traduits par Lovell : St. Catherine, Acadia, Christopher Columbus, Cathedral, Church, Colonial, St. Catherine Road, St. Luke Road, Mount Royal, Rosemount, St. Alexander, St. Croix, St. Cyril, St. Edward, St. James, St. John, St. Lawrence, St. Luke, St. Mark, St. Matthew, St. Peter, St. Sacrament, etc.

Personne ne bouge. Personne n'exprime son mécontentement. Son Honneur le maire ne proteste pas. Le président de la Sun Life n'intervient pas. Le ministre des Affaires culturelles ne voit pas.

Nos gouvernements

Le gouvernement fédéral lui-même laisse traduire, dans des inscriptions qui le concernent, les rues Saint-Laurent et Saint-Jacques par "St. Lawrence" et "St. James". Le C.P.R. s'inscrit sur "St. James street" et le C.N. possède des bureaux sur "St. James", "St. Sacrament" et "St. Lawrence".

Même l'Etat du Québec possède des inscriptions, dans l'annuaire du téléphone, avec des traductions illégales et intolérables :

"Correspondance Courses	407 St. Lawrence
Music Sight-Reading School	407 St. Lawrence
Publications Div.	407 St. Lawrence
Printing Service	407 St. Lawrence
Quebec Liquor Board	922 St. Lawrence
	3627 St. Lawrence
	8360 St. Lawrence
et Trans-Canada Highway	8440 St. Lawrence"

Les grandes compagnies

Cet exemple déplorable est naturellement imité par toutes les grandes corporations anglo-saxonnes. The Bank of Montreal possède des succursales sur "St. James", "St. Lawrence" et "Mount Royal street". The Bank of Nova Scotia est établie sur "St. Lawrence" et "Mount Royal" et la Toronto-Dominion Bank fréquente "St. James" et "St. Lawrence". The Montreal City and District Savings Bank indique des succursales sur "St. James", "Mount Royal" et "St. Lawrence".

Le service des postes livre quotidiennement le courrier à des adresses portant des noms de rues qui n'existent pas à Montréal. "St. James", comme exemple, n'est pas une rue de Montréal. Le C.N. et le C.P.R. changent à leur gré les noms de plusieurs rues. Les grandes corporations font des traductions inacceptables.

L'inertie coupable

Personne n'intervient. La Ville ne bouge pas. Elle tolère. Le précédent s'établit. D'année en année, les noms français deviennent anglais. On se moque de la population française. La ville, l'autorité en cette matière, ne fait pas respecter les noms français actuels. Elle n'interdit pas les traductions fautives. Elle ne proteste pas avec véhémence auprès des services fédéraux. Elle ne prend aucune procédure contre The Bell Telephone Company of Canada. Elle préfère poursuivre le citoyen pour un stationnement prohibé.

Faudra-t-il que des citoyens entreprennent des procédures légales pour faire respecter les noms français? Nous en sommes rendus à cette situation ultime. Quels sont nos recours juridiques? Pouvons-nous faire valoir les noms légaux des rues?

Des avocats nous répondent qu'aucune "offense" n'est prévue et qu'aucune "sanction" ne peut être imposée. La loi ne permet même pas le respect du français. Si le législateur n'intervient pas, si les traductions ne

sont pas interdites, à quels recours réduisez-vous ceux qui entendent se faire respecter comme entité nationale?

4. Montréal, ville au bégaiement généralisé

Une autre anomalie profonde sème la confusion dans la toponymie des rues.

Il est ridicule d'utiliser deux ou trois noms pour identifier une même rue. Il n'est même pas admissible de donner deux vocables à une rue coupée par un parc ou une usine.

Une compilation fragmentaire

Nous avons compilé quelques bizarreries de cette nature. Nous citons ces exemples en espérant qu'une étude générale sera amorcée et qu'une solution d'ensemble sera appliquée. L'énumération de ces rues à plusieurs noms figure au chapitre des stupidités de l'urbanisme municipal:

- Panet, Calixa Lavallée et De Lanaudière,
- Plessis et Garnier,
- Maisonneuve et Fabre,
- Champlain, Emile Duployé et Marquette,
- Dorion et Chabot,
- Sheppard, Franchère et Louis-Hébert,
- Dufresne et Chapleau,
- Fafard, Beauchamp, Létourneux et 25e avenue,
- Aylmer, Lafond, 13e avenue,
- Davidson, 11e avenue et Montée St-Michel,
- St-Sulpice et St-Urbain,
- Bon-Secours et St-Denis,
- St-Martin et St-Mathieu,
- Boulevard l'Assomption et 45e avenue,
- Visitation et Chambord,
- Beaudry, Brébeuf et Denormandie,
- Montcalm et De Laroche,
- Amherst, Parc Lafontaine et Christophe-Colomb,

- St-Timothée, Mentana et Boyer,
- Labelle, Providence et Chateaubriand,
- Ste-Elisabeth, Laval et Alma,
- Hôtel de Ville et De Gaspé,
- De Bullion et Casgrain,
- Rachel et Parc Lafontaine.

L'unification d'un seul vocable pour une rue libère de beaux noms français pour l'usage de Park, Bleury et St-Pierre,

Ontario et Burnside,

St-Jacques et Upper Lachine,

Craig et Saint-Antoine,

Colborne, Windsor et Peel,

Shannon, Cathédrale, Metcalfe et McTavish,

Desrivières et Stanley,

McCord et Mountain, etc.

Avantages

L'avantage premier demeure l'élimination de quelques centaines de noms de rues et la facilité accrue de se reconnaître dans la géographie de la ville.

5. Montréal et l'opération ruelle

Ce dossier de la toponymie de nos rues dénote la faiblesse de réaction française de l'administration municipale. Parce que l'on a procédé à l'émission de 131 noms au cours des six dernières années, des Commissaires municipaux croient avoir redressé toute la situation.

Un excellent départ

En nous basant sur le bulletin d'information no 4, du service d'urbanisme de la ville de Montréal, de juin 1966, nous constatons que 82 de ces noms ont été accordés à de nouvelles rues. Les vocables choisis sont d'un bon goût et l'inspiration de la sélection est devenue française, reliée à notre histoire et ouverte sur le monde des artistes.

L'étape de la re francisation

Quarante-neuf (49) noms de rues ont été modifiés. Sous l'aspect de la re francisation, les changements se résument ainsi :

nouveaux noms

Angus

Louis Decopas

Béchar d

Falardeau

Garnier

Laurentien

Mongeau

Pontoise

ancienne appellation

Clara

ruelle Butternut

Reeves

Kent

Durham

Reed

Dick

Dickson

Le style des changements

Les changements sont d'une faible dimension. Que la rue Nelligan soit aujourd'hui la rue Emile-Nelligan, que la Place Etienne-Brûlé soit devenue l'avenue Etienne-Brûlé, que les ruelles Fafard, Demers, Foisy, Bourget et Provost, aient obtenu la promotion de rues, nous n'y avons pas d'objection. Ce ne sont pas là toutefois les transformations radicales qui s'imposent. Le remplacement du nom Azilda par celui de son mari Pierre-Tétreault ne contribue pas tellement à la transformation du visage anglais de Montréal. Les 33 autres modifications s'inspirent de ce style. La montée et le chemin de la Rivière-des-Prairies sont devenus le boulevard de la Rivière-des-Prairies et la rue Bernard est maintenant dénommée rue Pierre Bernard.

Une illusion d'optique

La traduction abusive des noms français est dirigée avec plus d'ardeur et de dynamisme que notre opération "ruelle".

Que l'on cesse de nous endormir en affirmant à tous les vents que la proportion des noms français dépasse maintenant les 60%. Les grandes artères de Montréal

sont surtout étrangères. Les noms français sont traduits sans opposition. Les noms étrangers sont classés parmi les noms français. Nous n'avons pas réclamé leur disparition, mais qu'on ne les ajoute pas à notre nombre avant d'établir des pourcentages.

Une importante opération

Les rues Alma, Henri Miro, Anvers, Hingston, Aragon, Isabella, Belges, Leman, Bellingham, Liège, Bonavista, Bruxelles, Louvain, Cabrini, Malines, Dante, Del Vecchio, Florence, Marconi, Rivoli, Vulcain, Mozart et une centaines d'autres noms illustrent des villes ou des personnalités qui appartiennent au monde et que l'on ne peut compter ni comme noms français, ni comme noms anglais.

6. Conclusions

Si nous voulons que Montréal incarne les caractéristiques de la métropole française en Amérique, nous acceptons la tâche de redresser la situation de la toponymie des rues à Montréal. A ceux qui croient que le Canada français est engagé dans une ère nouvelle d'émancipation nationale, nous rappelons l'urgence d'une action immédiate et véritable pour donner à Montréal un visage français.

Que chaque militant de la vie française s'applique à refranciser son propre milieu! Dans presque tous les quartiers, nous lisons, à travers les rues, l'histoire des autres provinces ou des autres pays. La nation canadienne-française, pour vivre, doit posséder une atmosphère et un climat de culture française. Sommes-nous capables, en n'oubliant pas les priorités majeures de l'époque, de doter notre métropole d'une toponymie à la française?



Lettre à mon évêque - II

Bien cher Monseigneur.

Vous êtes revenu de Rome depuis janvier 1966.

*Mais cela ne vous servait à rien de parler,
tant que le triomphe du Canadien, au hockey, n'a pas été
certain.*

Maintenant on est prêt à vous écouter.

Il est arrivé que le peuple a parlé plus fort que jamais.

*C'est pendant que je rentrais mes vaches à l'étable,
que j'ai appris le résultat des élections du 5 juin !*

Ça parle au diable !

*Le Frère Untel, qui était pas mal partisan, a dû en rester
estomaqué !*

*Et je pensais: "Le Rapport Parent c'est-y peu de chose
dans le monde !"*

*Depuis ce jour-là Arthur Tremblay est, comme on dit,
sur la clôture !*

Partira ? partira pas ?

*Je fermai les portes de ma grange comme la fin d'un
chapitre d'histoire.*

*Et j'allai regarder les photos de M. Jean Lesage,
lorsqu'il apprit sa défaite.*

C'était pas de sa faute. Il méritait mieux que cela.

*Il n'a qu'à s'en prendre au toupet de Gérin-Lajoie
et à la dictature effrontée du roi Arthur.*

*Messieurs, que je me disais, on ne touche pas aux enfants
d'une province entière,
sans qu'il en cuise à quelqu'un !*

On veut tous de l'instruction

*mais pas à la façon des granges régionales du roi Arthur.
Tout en attelant ma jument je pensais au bec serré du
Frère Untel.*

*Il déblatérerait contre l'autoritarisme du Département de
l'Instruction publique
et s'est fait le champion de l'autoritarisme du ministère
de l'Education.*

*Qu'est-ce qu'il pense d'avoir été utilisé et vidé ?
Ses formules sont du terroir mais sa cause est devenue
miteuse.*

*En pire état c'est la Fédération des collèges classiques.
La révolution tranquille l'a pas mal ébréchée.*

Divisions par en dedans.

Décadence dans les idées.

*La Fédération ne sait plus où elle s'en va: elle est pleine
de bois mort.*

Où sont encore les vrais collèges classiques ?

*Les Supérieurs de collèges, menacés de mort, n'ont eu
ni énergie,
ni idée des valeurs à défendre.*

*Filandreux, les Cent-Onctueux ont baisé la main qui les
giflait.*

*La prudence, l'oecuménisme, voilà leur mot d'ordre avant
le baiser de la mort.*

*Y aura-t-il chez eux un dernier carré, comme à Waterloo ?
Ou une complète reddition à brève échéance ?*

*C'est à qui ferait la déclaration la plus fracassante
pour ne plus être un collège classique et,
en échange de gros sous, devenir un vrai capharnaüm
polyvalent.*

C'est le club des Prudents !

Ce n'est pas du clergé à son plus reluisant !

*Je répandais de l'engrais et le tracteur faisait un de ces
tintamarres !*

*Je me demandais ce que devenait la belliqueuse tribu des
Neutres ?*

*Le silence de leurs 1500 membres, leur Commission
scolaire mort-née
et les blasphèmes de leur président, poseur, cultivé en
civisme !*

*Les plus beaux paysages ont parfois leurs mouches à
marde.*

*Puis après, leurs sachems et leurs squaws criardes n'ont
plus rien à dire.*

Ils ont dû voter en bloc contre M. Jean Lesage ?

*Ils avaient pourtant réussi à placer Paul Lacoste, comme
espion de Gérin-Lajoie, au poste absolument inutile
de vice-recteur-adjoint à l'Université de Montréal.*

A quoi sert ce poste-pour-rond-de-cuir ?

*Je parle, parle et c'est vous, Monseigneur que le peuple
aimerait bien*

Entendre parler.

Parce que plus vous vous taisez,

Plus fort parlent les abbés de cour,

*Les abbés de salon, les abbés sans-culotte,
et cette sous-section des abbés d'université.*

Ils sont infatigables.

Toujours en faveur du progrès.

De leurs idées.

Ils veulent passer pour plus laïcs que les laïcs.

Ils transforment l'Université en vrai poulailler.

Ils brandissent le paradoxe comme un tomahawk.

Ils dansent sur la frange des idées interstellaires.

Comparé à leur opinion, le Concile n'est pas pesant.

*Pendant que j'émonde mes trois pommiers, je remonte à
un souvenir incongru.*

*Que pouviez-vous penser de Gérard Pelletier, comme
collaborateur au Devoir ?*

Lui, si nationaliste !

Bourassa, avec son rire féroce, aurait dit: "Jeune homme !

Quel pommier a jamais donné un tel citron ?"

*Heureusement il a été remplacé par Vincent Prince,
un bon Saint-Bernard trop fidèle à un principe.*

*Pendant ce temps-là Mgr Parent reçoit des titres et des
parchemins à la tonne.*

On se demande pourquoi.

Aurait-il accumulé des mérites cachés ?

Des actes de courage ?

*Il a tellement bien copié, et signé son copiage, du système
américain !*

*Lui et son Rapport méritent maintenant d'aller aux
archives.*

*Excepté l'élan, bien entendu, qu'ils ont donné au pays
pour les choses de l'éducation.*

*Tout ça, Monseigneur, pour vous dire que les signes sont
bons.*

Vous pouvez parler.

Vous n'avez plus rien à craindre.

Le pays est plus solide que vous pensiez.

*Nous ne nous laisserons pas faire par les Super-Zélotes,
ni par le Super-Système, ni par les Super-Régionales.*

*La province expérimentait dans le monstrueux,
comme la mise à bas de gros veaux à mille pattes !*

*Vous n'avez qu'à parler le gros bon sens,
dans le sens du vrai progrès,
et vous serez entendu.*

*Sinon ne dira-t-on pas de vous ce que Henri IV disait de
ses troupes :*

"Je suis leur chef. Ne faut-il pas que je les suive ?"

PIERRE BRUEGHEL

CHRONIQUES

La langue

La langue anglaise en danger!

Nous voulons en ces pages protester avec indignation contre la persécution des Anglais dans le Québec, l'ostracisme de la langue anglaise en particulier.

Lecteurs de l'Action nationale, vous étiez probablement d'avis que c'est la langue française qui était menacée à Montréal, que la majorité subissait l'ostracisme de la langue française ou sa méconnaissance; vous vous trompiez, ce sont nos compatriotes qui se rendent coupables de persécution contre nos amis de langue anglaise. Ne viennent-ils pas en effet de commettre une indécatesse, "pire qu'un crime, une faute".

The Monitor de Notre-Dame de Grâce, en éditorial du 10 mars 1966, proteste dans un article "Bilingualism means French only".

L'hebdomadaire commercial de Notre-Dame de Grâce en a contre le fait que les panneaux de la ligne trans-Canada sont unilingues, ainsi que ceux des cantons de l'Est. (Ils l'étaient jusqu'ici).

Le scandale est encore plus grand, continue l'éditorialiste, puisque en des endroits sis sur le parcours du boulevard Décarie, ces panneaux sont en français; et le journaliste protecteur des droits de la minorité anglaise

ajoute qu'il s'agit d'un district où la majorité de la population est de langue anglaise.

Réprimant à peine sa colère, l'hebdomadaire ajoute que les journaux de langue anglaise de notre ville n'ont pas jugé bon de défendre les droits de la minorité anglaise, de la minorité à qui leurs journaux sont vendus. Le journal ajoute que, chaque fois que l'honorable René Lévesque a énoncé des propos discutables à l'adresse des Anglo-Canadiens, ces journaux (de langue anglaise) sont demeurés silencieux.

Il y a de longues années, ajoute en substance le journal de Notre-Dame de Grâce, les Canadiens français se sont battus pour la conservation de leur langue. Il ajoute avec une profonde émotion "Maintenant, c'est nous qui nous battons pour la conservation de notre langue en cette province, avec très peu pour nous aider dans notre cause".

Manoeuvrant son bistouri le journaliste ajoute que les journaux de langue française n'ont jamais perdu une occasion de souligner les brimades dont le français a été l'objet. Il rappelle que récemment six individus portant des noms français furent sans préméditation photographiés en face d'un panneau rédigé exclusivement en anglais. Comme il était prévisible, ajoute le journal, cette photographie fut envoyée à une publication de Valleyfield publiée en français. Cette publication ne l'a pas utilisée mais l'a envoyée à La Presse où elle fut publiée. Le sous-titre de cette photo en expliquait le sens: "Tous les photographiés étaient de langue française et l'arrière fond était en anglais". On ajoute encore que l'organisation libérale provinciale a envoyé récemment des communiqués de presse de ses quartiers généraux de la Côte Sainte-Catherine en français seulement, même s'il s'agissait de districts prétendument de langue anglaise.

L'auteur ajoute que, depuis quelques années, le poste de radio CKVL a publié le commentaire du défilé de la Saint-Patrice en anglais. Cette année, ajoute l'hebdomadaire, la parade fut commentée en français seulement. Il ajoute: "Quel ridicule!"

Le dernier paragraphe est tout un poème. "Nous avons supporté sans cesse le bilinguisme et nous continuerons de le faire, mais nous avons dépassé le bilinguisme maintenant, la tendance est à l'unilinguisme et cela ne continuera pas".

N'avais-je pas raison, amis lecteurs, de déclarer que la minorité anglaise de Montréal était en danger? On aurait bien pu, certes, pour éviter les susceptibilités de nos amis de langue anglaise dresser des panneaux bilingues. Le premier ministre Jean Lesage a commenté cette situation il y a quelque temps avec beaucoup d'à-propos. La province est dite française, les fêtes de la Confédération s'en viennent ainsi que la tenue de l'exposition universelle, alors il importe de donner à notre province un visage aussi français que possible.

Comment le Monitor de Notre-Dame de Grâce expliquera-t-il au soussigné que, lors des dernières élections fédérales, en procédant à l'énumération dans mon quartier de Notre-Dame de Grâce, le représentant et la représentante étaient tous deux de langue anglaise; que je n'ai jamais pu, malgré ma demande ferme et polie, obtenir une inscription correcte en français quant à mon nom et quant à mon occupation, et j'ai dû aller voter mon occupation étant désignée en langue anglaise. Que dire de telle partie de mon quartier de Notre-Dame de Grâce où on m'envoyait, il y a quelque temps, tout une correspondance en anglais exclusivement.

Le Néo-Canadien, ou le citoyen de langue anglaise de l'extrême-est de Montréal ou du nord de Montréal, ne manque pas de réclamer de l'anglais en toute occasion et c'est son droit; mais si vous vous présentez à un bureau de scrutin dans l'extrême-ouest de Montréal, il vous faut être bilingue. Oh! je ne dis pas qu'il n'y a pas, autour de la table, l'un ou l'autre des officiers d'élection qui peuvent parler français, mais c'est tout un acte d'héroïsme que de réclamer ce droit. Nos amis de langue anglaise de Notre-Dame de Grâce savent fort bien que la langue anglaise n'est pas en danger à Montréal. Qui nous donnera du

français, si ce n'est pas la province de Québec dans son affichage extérieur?

Des sous-traitants de la ville de Montréal circulent dans le quartier Notre-Dame de Grâce avec camions, remorques et autres véhicules affichés en anglais seulement et nous n'avons pas vu que le Monitor ait protesté. La minorité de langue française dans l'ouest de la ville va de 20 à 40 % selon les secteurs et, comme à l'accoutumée, les dirigeants du Monitor trouvent que c'est un district anglais. La langue française doit devenir une langue de seconde zone dans cette partie de Montréal qui est encore dans le Québec.

Le soussigné n'a rien de l'outrancier. J'ai eu l'heur de vivre à Ottawa, Toronto et Edmonton en contact continu avec les gens de langue anglaise. Je sais fort bien que l'on n'a jamais accordé au français hors Québec la dixième partie de la considération que nous donnons, nous au Québec, à nos amis de langue anglaise. Nous les avons traités avec largeur de vue et équité, voire avec favoritisme. A qui le Monitor peut-il faire croire le contraire?

Que certains panneaux soient exclusivement en français, c'est normal; que quelques-uns soient bilingues, c'est peut-être souhaitable, mais, il y a quelques heures à peine, nous avons vu des panneaux-réclames d'entrepreneurs travaillant pour la route Trans-Canada et pour des travaux connexes, dont les panneaux étaient exclusivement en anglais.

Il faudrait tout de même être sérieux. Il y a quelques jours on nous rappelait la réaction des résidents de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick quant au projet théorique de donner droit de cité au français en ces deux provinces. Au Nouveau-Brunswick où la population est de langue française dans la proportion de 40 %, il arrive que le juge soit de langue française, que les avocats des deux parties soient de langue française, que l'accusé et les deux témoins soient de langue française, mais tout doit se faire en anglais parce que le sténographe est unilingue et que les parties en cause ne peuvent se faire entendre

de lui en utilisant la langue française. Voilà un beau sujet d'article pour le Monitor. Cette ambiance exclusivement anglaise dans un pays que l'on dit bilingue nous amène graduellement en ces provinces à l'assimilation des nôtres et après cela on ne manquera pas de dire que nos gens parlent une mauvaise langue, qu'ils ne tiennent pas au français. Ils sont asphyxiés et après cela on parle de leur épanouissement.

Combien de fois n'avons-nous pas entendu des citoyens de langue anglaise de Westmount, de Notre-Dame de Grâce et d'ailleurs nous déclarer qu'ils n'avaient jamais eu besoin de parler français à Montréal? Une grande dame de langue anglaise qui demeure tout près de chez moi et âgée de quatre-vingt-quinze ans m'a déclaré que c'était une honte de n'avoir jamais appris à dire deux mots de français dans le quartier qu'elle habite. "J'ai fait en sorte que mes enfants, dans une grande ville comme Montréal, apprennent à parler le français", m'a-t-elle dit.

Tout récemment, à la télévision, j'entendais des chefs du parti conservateur anglais, du parti travailliste anglais, du parti libéral anglais qui parlaient un français plus qu'élégant, suivant en cela l'exemple donné par la reine Elizabeth elle-même.

Notre thèse est toujours la suivante: que nos amis de langue anglaise parlent ou ne parlent pas français; c'est leur affaire. Ils jugeront, en évoluant dans la vie, si la connaissance d'une seconde langue peut leur être utile, sinon en Canada, dans le Québec, mais même dans leurs contacts avec les autres pays civilisés de l'univers. Mais ils doivent convenir qu'ils ont été libres, eux minorité dans la province de Québec, de vivre en anglais et qu'ils n'ont mis aucune bonne grâce, courtoisie ou justice à entrer en contact avec la majorité.

Le Monitor s'indigne que le gouvernement provincial n'ait pas affiché dans les deux langues dans un quartier dit anglais, mais nous de langue française à qui on impose la langue de travail de la minorité en notre province? Le Monitor soulignera-t-il cette anomalie à ses lecteurs?

Ces questions de race, ces questions de langue sont fastidieuses, nous le savons plus que quiconque, pour avoir souvent dû réclamer justice au nom du français et pour avoir entendu cette réponse cavalière et péremptoire: "*After all, this is a British country!*" On refuse en pratique du français en Colombie canadienne et dans les trois provinces du centre. Il y a beaucoup de progrès en Ontario, mais supputons tout le malaise qu'il y a au Nouveau-Brunswick actuellement parce que la population acadienne bouge et veut cesser d'être traitée en paria dans la province défrichée, colonisée par ses ancêtres.

Combien de fois faudrait-il dire à des gens comme ceux qui dirigent le Monitor que nous n'imposons rien. Et ce n'est pas parce que quelques panneaux sont unilingues dans Notre-Dame de Grâce ou le long de la route Trans-Canada qu'il faut crier à la persécution des gens de langue anglaise. Ces gens-là savent bien que toute l'atmosphère est anglaise. Ils savent bien qu'ils ont eu grand nombre des postes de radio dans la province de Québec sans que nous ayons discuté. Ils savent bien que nos postes même dits français diffusent souvent en anglais. Ces gens-là devraient savoir qu'à Québec un poste privé de télévision pendant de longs mois fut bilingue au sein d'une population de langue française. Il fallait ne pas mécontenter 8 ou 9% de la population de langue anglaise de la ville de Québec et des environs et les nôtres n'ont pas protesté. Ils savaient que c'était une situation temporaire. Ils ont attendu patiemment et leur poste était un poste privé à capitaux provenant d'en dehors du Québec.

Nous n'aimons pas la ségrégation. Nous condamnons la persécution ou l'ostracisme des juifs ou des noirs. Nous voulons que les citoyens de deux groupes linguistiques différents vivent en harmonie et dans la paix. Si pour être jugés compréhensifs il faut donner à notre province tout un visage anglais, la génération nouvelle ne l'acceptera pas. Nous condamnons les outrances d'une certaine jeunesse. Nous voulons que les revendications se fassent dans l'ordre et dans le respect de toutes les autorités, nous comprenons fort bien cependant la lassitude

et l'impatience du groupe majoritaire de la province qui en retour de ses largesses, a connu la morgue, l'insolence, l'ostracisme de la minorité. Nous n'avons pas accédé à certains postes de commande, non pas toujours parce que nous étions incompetents mais parce que nous n'étions jugés qu'en raison de notre maîtrise de la langue anglaise seulement, et cela les dirigeants du Monitor le savent ou devraient le savoir. Nombre d'anglophones intelligents en conviennent maintenant.

Nous ne voulons pas imposer le bilinguisme jusqu'au sein d'un petit hameau ou de la Colombie Canadienne ou du Yukon, mais nous voulons qu'on fasse en sorte que les Canadiens français, où qu'ils soient en ce Canada qu'on dit leur, puissent recevoir une éducation vraiment bilingue, de l'école primaire jusqu'à l'enseignement supérieur. Nous voudrions aussi qu'il y ait des écoles normales bilingues afin que les enseignants, c'est le cas de l'écrire, puissent enseigner la langue maternelle avec compétence et érudition.

Nous ne chicanons pas le Monitor sur le point particulier abordé. On pourrait peut-être ajouter une inscription en langue seconde sur ces panneaux en certains coins de la province, mais nous ne voyons pas pourquoi la province le ferait plus que l'Ontario, le Nouveau-Brunswick ou l'Ouest ne le font.

En effet, les ministères des travaux publics de ces différentes provinces ou les ministères fédéraux qui ont des travaux en différentes provinces canadiennes se soucient-ils d'afficher du français le long des routes? Nous devons excepter une certaine publicité sur des panneaux-réclames dans des comtés français de l'Ontario aux portes du Québec où le bureau du tourisme invite les gens du Québec à visiter l'Ontario; d'ailleurs la même concession existe à Plattsburg et dans certains Etats de la Nouvelle-Angleterre mais ce sont des miettes.

Vous voyez, lecteurs, que j'avais bien raison d'écrire que la langue anglaise est menacée dans la province. Eux

qui annexent tous les Néo-Canadiens, eux qui déclarent de langue anglaise tous les résidants de Montréal et de la province qui ne sont pas de langue française mais ne sont pas plus de langue anglaise, eux qui les inscrivent dans leurs écoles, qui les assimilent et qui font ensuite que tous ces Néo-Canadiens deviennent à toutes fins pratiques des gens de langue anglaise, comme dit le Monitor, voyez comme les Anglo-Canadiens ont raison de craindre et de se plaindre!

Aucune province, absolument aucune province, et nous les connaissons toutes, n'a accordé à la minorité française les privilèges, les droits, les concessions que la province de Québec a accordés aux ressortissants de langue anglaise. C'est notre honneur d'avoir eu cette largeur d'esprit. Que ces gens-là ne nous répondent pas que nous n'avions pas le choix, que si nous n'avions pas accordé ces privilèges, le respect de ces droits, ils les auraient pris. Ce serait trop facile et injurieux. Tous nos chefs politiques, quels qu'ils soient, ont voulu que le groupe de langue anglaise et le groupe des protestants soient traités avec justice, compréhension. Personne de langue anglaise n'a perdu sa langue dans la province de Québec et nombreux sont les nôtres qui ont perdu leur langue même en certaines parties du Québec, et nombreux ceux qui n'ayant pu bénéficier d'écoles aux portes du Québec, en Ontario, au Nouveau-Brunswick et dans l'Ouest se sont assimilés.

Le Monitor de Notre-Dame de Grâce vient d'écrire un article indigne. Partant d'un cas d'espèce, on en fait un grief qui n'a aucune consistance. Nous sommes fatigués, nous, de nous faire dire, dans des comtés comme Notre-Dame de Grâce ou dans la partie Ouest de Montréal, que nous n'avons pas le droit d'exister, que la langue anglaise est la langue de tous.

On sait le peu d'affichage en français qu'il y a dans les quartiers de l'Ouest de la ville de Montréal. On sait qu'il a fallu se battre et qu'il faut se battre pour quelques mots de français dans les services publics, dans certaines compagnies, dans certains magasins. Nous avons

l'air coupables et criminels chaque fois que nous revendiquons, nous prenons chaque fois allure de fanatiques ou d'intransigeants.

Que le Monitor de Notre-Dame de Grâce réclame un affichage bilingue sur la route Trans-Canada, nous le comprendrions, bien que ce soit le droit de la province d'établir une langue prioritaire sur son territoire, mais ce rédacteur sait fort bien que les siens ont eu jusqu'ici la part du lion, qu'ils ont été bien dotés pour des terrains de jeux, des salles communautaires; ils ont eu de beaux quartiers; les nôtres grandissaient dans les quartiers enfumés, dans des maisons vétustes. Il a fallu des années et des années pour rénover certains quartiers où habitent les nôtres en majorité et Dieu sait s'il y a encore du travail pour loger les nôtres convenablement.

Non, nos amis de langue anglaise de la province de Québec devraient s'unir à nous, comme nous le déclarions à un Ontarien il y a quelques mois, afin de travailler à constituer une province forte et un pays uni en face de l'influence américaine qui nous inonde de toutes parts. Il y a loin des jours où Lord Dufferin déclarait que les Canadiens français étaient le meilleur rempart contre la pénétration américaine. Au lieu de nous aider à nous épanouir, on nous mesquine continuellement quelques vocables français. Il faut, pour la minorité de Montréal et de partout dans la province, afficher dans les deux langues et quand se produit un fait d'unilinguisme comme celui qu'a rapporté le Monitor, on feint d'ignorer ce que nous subissons chaque jour de vexations et de brimades.

Le Monitor a écrit un article de "haute littérature" tentant de soulever le groupe de langue anglaise de Notre-Dame de Grâce et des environs et celui des Néo-Canadiens qu'il tente d'embrigader avec lui.

Le peuple canadien-français s'éveille; nous voudrions que son éveil soit continu et ferme, sans provocation, dans le respect du droit des autres, dans le respect de la personnalité des autres mais il serait temps que l'on sache, même à Montréal, que le français a sa place, mais

jamais, jamais nous n'avons brimé nos amis de langue anglaise. Nous n'imposons même pas aux Néo-Canadiens de nous appuyer dans notre lutte pour la survivance, mais que l'on songe qu'en les embrigadant avec le groupe de langue anglaise dans l'ignorance complète du fait français, on n'a aucunement travaillé à parer le danger que signalait Lord Dufferin.

C'est le rouleau compresseur que l'on dirige contre nous. Nous affirmons sans ostentation et sans bravade que nous n'endurerons pas cela indéfiniment. Que l'on ne voie pas dans nos propos d'appel à la sédition, à l'émeute, ou à la bombe. Les revendications linguistiques, nationales, ou constitutionnelles doivent s'énoncer dans la dignité, dans la fermeté.

En somme, nous devons nous parler comme des gens adultes et civilisés; ainsi nous ferons tous ensemble une province plus grande et plus forte où il fera bon vivre.

Rodolphe LAPLANTE

BOURGAULT ET LE RAPPORT PARENT

M. Pierre Bourgault, président du R.I.N., aime la logique qui va jusqu'au bout du chemin. Parce qu'il considère que nous sommes trop colonisés par Ottawa, il réclame l'indépendance du Québec. Parce que les finances anglo-américaines s'emparent de nos richesses naturelles, il voudrait les mettre à la raison. Bref, partout il veut être un éveilleur, il veut un peuple libre et digne.

Excepté en éducation. Il a fait une proclamation à fond de train en faveur du Rapport Parent. Les journaux à tendance libérale l'ont applaudi mais cette déclaration lui a probablement coûté quelque cent mille votes. A cause de la contradiction trop flagrante. En effet le Rapport Parent représente un copiage éhonté des structures américaines d'enseignement, l'emprunt irrationnel d'une monstruosité comme l'école régionale polyvalente. Financièrement et constitutionnellement M. Bourgault veut le Québec libre de toute tutelle anglo-canadienne ou américaine mais, en ce qui regarde la culture, il accepte la colonisation de notre peuple par l'éducation. Comprenez qui pourra. A moins de se dissocier, il continuera à perdre des votes.

Propos généalogiques

Traditions familiales

Dans une revue comme l'Action nationale, il me paraîtrait tout à fait superflu et même inutile d'insister sur l'importance des traditions familiales, car je prends pour acquis qu'une telle importance est depuis longtemps reconnue et admise de la plupart des lecteurs et abonnés.

Je voudrais plutôt souligner et mettre en valeur l'oeuvre d'un pionnier, pionnier qui fut un géant, si l'on tient compte de l'ampleur des recherches qu'il s'est imposées pour mener à bien son immense travail de généalogiste, qui fut publié il y a dix ans, soit en 1955.

Le R.P. Paul-Eugène Trudel vit le jour à Saint-Augustin, près de Québec, le 29 décembre 1887. Il étudia au Séminaire de Québec, fut ordonné prêtre à la Basilique de cette dernière ville, le 24 août 1914, par le cardinal Bégin. Entré chez les Franciscains, à Montréal, le 30 novembre 1914, il occupa de nombreux postes dans cette communauté : professeur au collège Séraphique des Trois-Rivières, missionnaire en Terre sainte, commissaire du tiers ordre, définiteur provincial, vice-postulateur de la cause du Père Frédéric, etc., etc. Quand il mourut à Québec, le 4 mars 1962, à l'âge de 74 ans, il comptait 47 ans et demi de sacerdoce et 46 ans de vie religieuse.

Ce qui est surprenant et admirable, dans la vie du R.P. Paul-Eugène Trudel, O.F.M., c'est d'avoir pu trouver le temps, en plus de ses nombreuses fonctions, de compiler la volumineuse généalogie de la famille Trudel en Amérique, généalogie qui compte près de 1,100 pages. Issu lui-même d'une famille de treize enfants, il était fortement attaché à tout ce qui touche de près ou de loin

à l'histoire de la famille Trudel. On ne me tiendra pas rigueur si, à titre de collaborateur du R.P. Paul-Eugène, surtout durant mes séjours aux Etats-Unis, je livre aux lecteurs de l'Action nationale quelques données et renseignements que je puise, pour la plupart, dans cette généalogie.

Jean Trudel, l'ancêtre de tous les Trudel-Trudelle-Trudells d'Amérique, venait de Parfondeval, petit village situé près de Mortagne, dans le Perche, village que j'ai eu le grand avantage de visiter lors d'un séjour en France, en 1955, de même que plusieurs autres membres de la famille Trudel qui se font toujours un point d'honneur d'aller voir les lieux où ont vécu nos ancêtres. Jean Trudel épousa le 13 novembre 1655, Marguerite Thomas, dont le père et la mère, Jean Thomas et Marguerite Frédry vivaient encore, à ce moment-là, à Stavelot, près de Liège, en Belgique; le contrat de mariage existe toujours et l'inscription de ce mariage au registre de Notre-Dame de Québec, à la date du 14 novembre 1655, est due à la plume du R.P. Jérôme Lallemant, jésuite. Les époux eux-mêmes ont déclaré "*ne scavoir ni escrire ny signer*".

Si les statistiques ne vous ennuiant pas trop, essayez de me suivre dans les chiffres suivants, Jean Trudel et Marguerite Thomas: 11 enfants, dont l'une, Jeanne Trudel, mariée à 11 ans, mit au monde dix enfants. Elle fut baptisée par le R.P. Poncet, jésuite. Les six fils de Jean Trudel et de Marguerite Thomas, soit: Pierre, Nicolas, Antoine, Philippe, Jean et Joseph, eurent respectivement: 18, 10, 4, 13, 14 et 3 enfants. Je sais autant que Pascal que le "moi est haïssable", mais, pour les besoins de la cause, je vous fais part de ma propre ascendance: 1ère génération: Jean Trudel et Marguerite Thomas; 2e) leur fils Jean et Louise Mathieu; 3e) leur fils Gabriel et Angélique Grégoire; 4e) leur fils Jean-François Trudel et Suzanne Lefebvre; 5e) leur fils Pierre-Olivier et Marguerite Toutant de Beauregard; 6e) leur fils François-Xavier et Zoé Paquin; 7e) leur fils Joseph-Alfred et Exilda Trudel; 8e) leur fils Jean-Baptiste et Auxilia

Bacon; 9e) leur fils *Jean-Paul*, et Rita Baker; 10e) leurs fils Michel et Luc.

Au moment de sa publication, la Généalogie abordait la 12e génération, et le R.P. Paul-Eugène estimait à 16,486 descendants la progéniture de Jean Trudel et de Marguerite Thomas, chiffre qui atteindrait probablement les 20,000 si tous les Trudel-Trudelle-Trudells avaient pu être retracés en terre d'Amérique.

Au début du XXe siècle, la famille Trudel adopta un blason familial et une devise "ADSUM" (présent, j'y suis), et un petit journal familial, dirigé par le R.P. Paul-Eugène lui-même, parut durant quelques années, surtout dans le but de préparer les fêtes du troisième centenaire de la famille. A cette occasion, il y eut un magnifique pageant historique au Palais Montcalm de Québec.

Conclusions

Comme on l'a déjà souligné, l'histoire de la famille Trudel c'est l'épitomé de l'histoire du Canada. Notre famille a fourni à l'Eglise de nombreux prêtres, religieux et religieuses de toutes communautés. J'en ai compté 355, dont S. Excellence Mgr Guillaume Trudel, des Pères Blancs, ancien évêque de Tabora, Afrique. Elle a fourni plus de 100 professionnels, médecins, avocats, notaires, pharmaciens, et le nom du sénateur F.-X. Anselme Trudel eut son heure de notoriété à la fin du siècle dernier. Le 19 décembre 1945, à la Société historique de Montréal, M. l'avocat André Nadeau donnait une conférence sur le Sénateur Trudel. *Le Devoir* du lendemain, à la page 12, résume la conférence ainsi: "Un gentilhomme chrétien: le sénateur Trudel. En plus d'avoir été chrétien, il fut un avocat célèbre, un homme politique intègre, un journaliste combatif." Et "*La Vie Nicoletaine*" de janvier-mars 1946 (séminaire de Nicolet) publie une petite monographie du sénateur Trudel avec certains détails particuliers à sa vie de collègue. Comme beaucoup de familles du Québec, les années de misère de la "grande sai-

gnée" ont forcé plusieurs familles Trudel à émigrer aux Etats-Unis, où l'on écrit Trudell. Et j'emprunte ces mots à l'historien Marcel Trudel, auteur de la préface de la Généalogie. "... ancêtres et descendants, nous sommes séparés par le grand fleuve du temps; d'une rive à l'autre, la vision est nulle; l'écho est mort et nous ne pouvons pas nous parler; nous restons ainsi sur la rive, impuissants à nous rejoindre avant l'au-delà. Mais heureusement, il nous reste CE LIVRE".

Jean-Paul Trudel

LA PERLE DES PERLES

M. Jean Pellerin, dans CITE LIBRE, juin 1966, a joué au prophète. Il a craché en l'air et ça lui a retombé sur le nez. Ecoutez ces propos: "Le 5 juin: une élection de tout repos. Les oracles de notre politique n'ont pas grand mérite à prédire une victoire libérale aux élections provinciales qui auront lieu au Québec le 5 juin prochain ... A moins d'une vague de fond absolument imprévisible, l'équipe libérale remportera la victoire par défaut ... Le gouvernement Lesage n'a rien à craindre de l'opposition".

Que faut-il penser de ces paroles démenties par les faits? Une première conclusion à tirer: plusieurs de nos intellectuels sont enfermés dans une tour d'ivoire et ignorent tout de la marche de la province, ils font des plans, ils schématisent, détruisent, mais en réalité plusieurs d'entre eux ont la fièvre. Ils sont seuls dans leur chambre avec leurs fantômes. Une deuxième conclusion est qu'un socialisant comme Jean Pellerin n'a pas le courage de ses convictions: il devrait voter socialiste mais il se met à la remorque du parti libéral. C'est son droit. Mais qu'il arrête de faire des gorges chaudes sur les bourgeois: à vouloir s'identifier au pouvoir comme il l'a fait, il n'a révélé que des attributs de bourgeois à la recherche de sa sécurité. La troisième conséquence c'est la disparition prochaine de Cité Libre. Cette revue a joué son rôle, elle se meurt de n'avoir rien compris au Québec. Quelle plus belle mort que de disparaître avec une telle perle: les volumes d'histoire aimeront la citer! M. Pellerin serait-il un fossoyeur? Oui, mais au sourire jaune!

VIE CULTURELLE

**Directeur intérimaire de
la section culturelle**

ANDRÉ MAJOR

Toute personne désireuse de soumettre des textes pour publication dans la section culturelle est priée de communiquer avec le directeur.

**Adresse: L'ACTION NATIONALE
Section culturelle,
C. P. 189, Station N,
Montréal.**

sept
poèmes

par
jean-claude germain

*je connus connais connaîtrai
trois Dames
l'une s'appelle solitude
l'autre s'appelle paix
et la troisième la troisième
je l'appelle félicité
Si l'on connaît l'une des trois
on les connaît toutes
car une elles sont toutes trois
et moi heureux homme
j'en connais une
et c'est toi
fille de Troie*

*Le poète aux champs
amène son aimée*

*Les herbes au vent
appréhendent la rosée*

*La terre remue
empreinte de la chevauchée*

*Le poète aux champs
amène son aimée*

un envol de flamants

III

mes
yeux
sont
dans
ta
roue

Lorsque sur ton front de neige

s'amoncellent les joies

Montagne est ton oeil

Lorsqu'en ta veinure

nouveux mon souffle s'emmêle

Chêne est ton oeil

Lorsqu'en ta chevelure en flots

l'oiseau de ma main se noie

Rivière est ton oeil

Lorsqu'en ton ciel en feu

l'épervier sur mon coeur fond

Abîme est ton oeil

Si mon coeur en ton coeur se perd

ton oeil à mon oeil s'abouche

Ta roue est mon rosier ardent

IV

*Ta caresse est mille oiseaux
tes doigts sont rouges-gorges
un merle est ta main
l'oiseau de paradis picore mes yeux
j'ai mille oiseaux qui dans mes veines volent
mon coeur est un colloque de sons
mon souffle est la couleur du ciel
Azur Azur Azur*

V

*Sur ton visage de pleurs et de ris constellé
j'ai vu belle enneigée
J'ai vu
comme un champ de chrysanthèmes
tous gelés*

VI

*j'entrai dans un champ à perte de vue
j'entrai dans un champ de fleurs rouges
plus j'avancais plus les arbres grandissaient
les arbres étaient rouges mon aimée
le soleil noir*

VII

*Quand ton corps se frotte à la brunante
et jette lumière comme mouche-à-feu
agile comme un écureuil dans la futaie
tu passes à la fine épouvante
ivre je te vois
quand tous les sapins sont rouges de vin*



Le pays de Menaud

par André Major

Le vent était doux, le ciel pur. Et, soudain, entre les montagnes et le fleuve, il se passait quelque chose: l'esprit de Menaud bleuissait l'espace. Alors j'ai compris que la révolte de Menaud était celle d'une race, d'une terre tourmentée par la vague, d'une immense floraison d'arbres et de montagnes.

A nouveau il m'a semblé entendre l'avertissement: "Des étrangers sont venus! Des étrangers sont venus!" Et pourtant, autour de nous tout éclatait d'une beauté grandiose. Tout, c'est-à-dire l'air, le ciel, le vagabondage des mouettes, la verdure, la hauteur des montagnes, la tendresse du vent. Je marchais sur les traces de Menaud, son cri se nouait dans ma gorge, je prenais possession de son pays abandonné, contrariant la terrible observation de Menaud Savard: "Or, c'est lui, le jeune homme, qui déserte, qui s'en va; et ce qui s'en va avec lui, c'est la force, c'est la joie, c'est l'espoir, c'est le recommencement du matin, le travail conjoint à je ne sais quoi qui ressemble au jeu, c'est la marche harmonieuse des choses avec un balancement de la tête et des bras, le rapport renouvelé entre la matière et l'esprit, et encore, ce sont les belles illusions, les élans gratuits, c'est le risque, le combat et une certaine victoire contre la mort".

Nous avons traversé un pays d'où la jeunesse s'est absentée. Ils sont partis vers les villes, fascinés par le lointain éclat des usines ; et nous, tentés par l'esprit du sang, nous avons pris la route d'un beau désert.

J'aurais voulu m'arrêter ici, entre l'eau et le ciel, dans cette baie dite Baie Saint-Paul, car je sens que si ce pays nous domine, c'est pour nous grandir.

Les Eboulements ; et toujours plus, la sève du pays monte dans nos veines.

Saint-Joseph-de-la-Rive, là où Menaud Savard recueille en lui les secrets de sa race pour nous en livrer le murmure le plus pur. Il habite une maison blanche perdue dans le feuillage. Dans son jardin croissent pommiers et poiriers. De sa fenêtre on voit des mouettes s'abattre sur la rive où sèchent, quand la marée fuit, des algues et des branches blanches comme des os.

La lumière du fleuve est si vive sous le soleil que Menaud porte, abaissée sur les yeux, une casquette de toile qu'il retire pour nous recevoir. Nous ne faisons que passer. Et lui, pour qui l'hospitalité est une vertu capitale, il voudrait nous parler plus longuement, nous révéler les routes secrètes de son pays. Nous le quitterons, les bras chargés de truites fraîches et de rouleaux de ce papier qu'on fabrique ici.

Nous entendons encore ses paroles d'espoir. Nos pères ont traversé ce continent. Ils ont vécu ce que le chanoine Groulx appelle notre grande aventure. Mais leurs faits et gestes sombrent dans l'oubli ; et nos fils ne sauront jamais ce que fut notre passé, si quelques-uns, patients découvreurs, n'en dévoilent pas l'austère beauté. Menaud voudrait que l'on réhabilite le meilleur de nos traditions, que l'on demeure fidèle à nos vertus fondamentales, qui sont la soumission au mystère et l'esprit de liberté.

Il a horreur des destructeurs, ceux-là qui noircissent tout pour le plaisir d'étouffer la lumière quand elle vacille. D'épais carnets contiennent ses pensées gonflées

d'aurore et de fraîcheur. C'est encore une fois à la jeunesse qu'il ouvre les sentiers d'une forêt lumineuse. Sa voie n'est pas étroite: c'est celle d'un vaste avenir. Seuls les petits esprits l'évitent.

Les truites grillent dans la poêle tandis que la marée, par vagues successives, s'éloigne de notre feu. Prudentes mouettes qui attendent qu'on leur jette les miettes. Partout, où que se pose le regard, triomphe la splendeur des choses. Et l'odeur des truites grillées ! Nous prendrons tout à l'heure la route marine, nous traverserons le fleuve, l'oeil troublé par l'autre rive, celle-là qui a le prestige de l'inconnu.

Nous reviendrons quand l'haleine du pôle aura tout paralysé, quand la neige aura épaissi et blanchi le pays ; nous reviendrons hanter le rude et bel hiver, et recueillir aussi le noble cri de Menaud, le cri d'alarme qui repousse encore la menace du silence.

La route nous appelle. Nous irons plus loin, nous arrachant à ce refuge creusé entre l'eau, plat désert qui dépasse le regard, et la terre boisée qui se gonfle et monte vers le ciel, se confondant avec l'horizon. Mais plus loin, plus loin, l'esprit de Menaud trouble le silence des choses.



Sur la fragilité du pouvoir politique

par Jean Tétreau

Les révolutions politiques ne sont que l'accélération d'un mécanisme naturel rodé par l'histoire. Le fonctionnement du mécanisme dépend du mouvement des idées. Susceptibles de brusques retours, les révolutions politiques sont rarement définitives.

Les révolutions sociales, qui changent la lettre et l'esprit des lois, ont pour moteur la tradition, principe des transformations radicales.

Tout n'est pas dans la tradition, c'est entendu ; elle contient cependant des éléments positifs et des éléments négatifs dont le choc, vu les circonstances, produit tantôt une crise de régime comme en France, en 1789, tantôt un bouleversement mondial comme celui qui a commencé en Russie, en 1917, et qui continue en Chine et ailleurs.

Une révolution politique peut clore une période plus ou moins longue de troubles sociaux, il est rare qu'elle puisse en inaugurer une.

Excepté la tentative avortée des Gracques, dont l'aventure fut un météore dans la nuit des hommes, il ne s'est pas encore trouvé un cas où une révolution sociale ait été remise en question après avoir apporté au peuple qui en était l'objet la lumière qu'il réclamait pour marcher.

Une révolution politique n'a souvent besoin que de prétextes pour se faire ; la révolution sociale a des rai-

sons, qui sont bonnes. L'une est aléatoire. L'autre est nécessaire.

Mais dans les deux cas l'Etat est menacé, et c'est bien fait pour lui, car il ne comprend rien. Il peut tout sur ce qu'il voit, sur ce qu'il touche. Il est sans pouvoir contre le possible. Une pensée suffit à le miner, et il dépérit vite. Encore faut-il qu'on s'en avise.

Si des gens d'esprit voulaient bien s'en mêler, les révolutions ne manqueraient pas d'intérêt. On croit, peut-être à tort, qu'ils les feraient gaiement puisque tout est dans la manière. Consultez-les là-dessus. Ils estimeront sans doute qu'ils ont mieux à faire que de travailler contre la sûreté de l'Etat. Il est si fragile qu'il tombera bien de lui-même ! D'ailleurs, la vie est courte, on ne la perd qu'une fois, c'est mal employer son temps que d'ourdir des complots contre ses frères. Enfin s'il fallait étrangler, égorger, pendre, fusiller, massacrer tous ceux qui ne partagent pas nos opinions politiques, nous nous condamnerions du même coup, pensent-ils, à vivre seuls. Les choses sérieuses sont décidément fort embêtantes. Mais le raisonnement est méprisable aux yeux des hommes graves qui détestent l'égoïsme, et qui ont décidé de remplacer l'injustice par l'équité. Les hommes graves ont raison de mépriser les arguments sentimentaux.

A la vérité, le reproche le plus sévère que nous puissions faire aux révolutions, c'est de nous faire payer les plaisirs que nous avons goûtés avant elles : incapables de nous les rendre, elles les interdisent.

La fraternité est ce que les révolutions nous apportent de plus beau. Elles sont parfois ridicules par leur côté grand opéra : tout le monde chante.

Politiques ou sociales, les révolutions sont un désordre, mais ce désordre n'est-il pas dans l'ordre des choses ?

J'ai le soupçon que les révolutions tranquilles sont une figure de style oratoire.

Ce vieux malaise obsédant...

par Jean Fréchette

De même que tout créateur se voit loti d'un certain nombre de problèmes, ou même souvent d'une seule toute petite question qu'il a pour charge de passer sa vie à cerner, sinon à résoudre, le simple lecteur a lui aussi son ou ses problèmes qu'il tente d'élucider par les oeuvres littéraires.

Il en est un qui m'a toujours particulièrement préoccupé, une tracasserie d'enfant solitaire, une hantise dont on porte le poids, à cause de laquelle on se croit la triste et unique victime d'une fatalité inconnue. Ce malheur d'enfant et d'adolescent était de sentir la différence qui existait entre ce que je ressentais et les descriptions ou expressions que mon entourage donnait de ses sentiments, sensations ou impressions. Tout semblait si clair pour les autres, alors que chez moi existaient d'étranges mouvements psychologiques dont jamais personne ne faisait mention. Le langage était comme un vêtement dont on m'avait revêtu¹ et dans lequel je me sentais étrangement mal à l'aise, un tissu qui me recouvrait mais ne collait pas à ma peau. Je ne fus pas long à croire à ma différence, puisque tous, autour de moi, avaient l'air de

(1) Voir à ce sujet les théories d'ethnologues comme von Humboldt, Benjamin Lee Whorf et Edward Sapir, qui ont tenté de démontrer, à l'aide d'études sur le langage de peuples primitifs, que le langage modèle la pensée et la perception de la réalité.

s'en accommoder parfaitement. Pour les autres, tout paraissait si simple, si bien classé, avec un nom pour chaque chose: il y avait, par exemple, l'amour, ou l'envie, ou la jalousie, ou la perversion... Au début, je me dis que j'étais trop jeune pour comprendre le sens profond de ces choses; l'adolescence passa, mais le doute subsistait toujours. Les mots, j'arrivais à les employer, mais avec un curieux malaise.

Ce malaise, je le retrouvai lorsque je commençai à m'intéresser à la littérature. Là aussi, dans les romans, les personnages s'accommodaient d'un vêtement "prêt à porter". La vie en était arrivée à se figer dans les rets du langage; il n'y avait rien d'autre que ce qui était dit, si l'on en jugeait par ces romans. (Bien sûr, je connaissais Freud et ne me faisais plus beaucoup de bile au sujet de mes bizarreries, mais transposant en quelque sorte mon trouble infantile dans la littérature, je continuais de m'étonner que la littérature, qui a pour mission de cerner toujours de plus près le réel, se contente d'une psychologie de convention.)

Heureusement, je lus Proust et Dostoïevsky, qui me firent entrevoir un espoir de retrouver la clef de mes hantises.

Mais la vraie découverte fut celle de Nathalie Sarraute. Enfin un écrivain tâchait de rendre compte d'une matière psychologique jusqu'alors inconnue, et cette matière, elle tentait de la saisir en mouvement. "Ce sont de très petits mouvements, disait-elle, de petits tourbillons, qui se produisent sous la surface. Ce sont des drames microscopiques... ces mouvements ne se montrent jamais directement, ils sont toujours internes, cachés, on ne peut que les deviner à travers la surface, à partir de nos conversations ou de nos actions, des actions tout à fait banales. Et ce qui m'intéressait c'était de montrer ce qui se cache sous ces mots et ces actions tout à fait banals"².

(2) Cité dans *Nathalie Sarraute*, par Mimica Cranaki et Yvon Belleval, La Bibliothèque idéale, Ed. Gallimard, 1965.

Ainsi, une vieille angoisse trouvait son expression ; j'étais ravi.

J'ai cru longtemps que Nathalie Sarraute et moi étions les uniques dépositaires de ces grandes vérités quand, l'autre jour, j'eus la surprise de lire cette page étonnante, datée de 1929, dans le *Journal* d'André Gide. Il écrit ces lignes à la suite d'une discussion qui s'éleva lors d'une réunion qui groupait Berl, Malraux, Schiffrin et Robert de Saint-Jean et Gide lui-même, et où l'on s'accordait à dire que la littérature contemporaine "donne une image peu exacte de l'état des esprits d'aujourd'hui" : "Je crois que les sentiments authentiques sont extrêmement rares et que l'immense majorité des êtres humains se contentent de sentiments de convention, qu'ils s'imaginent réellement éprouver, mais qu'ils adoptent sans songer un instant à mettre en doute leur authenticité. L'on croit éprouver de l'amour, du désir, du dégoût, de la jalousie et l'on vit à l'instar d'un modèle courant de l'humanité qui nous est proposé depuis notre enfance. Sensations et pensées forment de petits paquets d'associations plus ou moins arbitraires auxquelles les noms que nous leur donnons finissent par prêter une apparence de réalité. L'admirable maxime de La Rochefoucauld : 'Il y a des gens qui n'auraient jamais été amoureux s'ils n'avaient jamais entendu parler de l'amour', est applicable à beaucoup d'autres sentiments, à tous peut-être".³

La lucidité de Gide, que l'on considère souvent aujourd'hui à tort comme un auteur démodé, a de quoi nous éberluer un peu. Ne croirait-on pas entendre les paroles mêmes de Nathalie Sarraute... de quoi faire réfléchir l'auteur de *L'ère du soupçon*...

Si je voulais être malin, je pourrais dire que le nouveau roman n'a rien de nouveau et montrer avec adresse que toutes ces théories se trouvaient déjà chez le vieux Gide. Il y aurait moyen de ressortir *Les faux-monnayeurs*

(3) André Gide, *Journal*, 1889-1939, Bibliothèque de la Pléiade, Ed. Gallimard, 1951, (p. 1913).

— n'est-ce pas une remise en question du roman ? — enfin, d'échafauder toute une petite théorie, de masquer les parties boiteuses... mais je laisse ça aux spécialistes.

Contentons-nous de nous étonner que Gide, dès 1929, avec sa merveilleuse pénétration, ait senti où résidait le problème essentiel du roman, de nous étonner que l'on n'ait jamais songé à relever cette étrange similitude entre l'auteur de *Tropismes* et Gide, de nous surprendre aussi que Gide n'ait pas davantage orienté ses écrits dans ce sens.

Mais il y a toujours loin, en art, de la théorie à l'oeuvre. Et il faut avouer que les romans de Sarraute eux-mêmes ne nous satisfont point complètement. Il y faudrait le génie de Proust débarrassé de l'analyse statique.

Alors seulement, peut-être, je serais délivré de ce vieux malaise obsédant..



D'un bilinguisme antillais

par

MAXIMILIEN LAROCHE

Il est deux choses, selon moi, auxquelles l'Haïtien voue au plus intime de son cœur un culte sourcilleux et jaloux: d'abord la fierté de descendre des nègres qui ont fait 1804 et ensuite l'orgueil de parler la langue française aussi bien que les Français. C'est, je crois, un paradoxe que les Haïtiens soient également fiers de s'être libérés de la tutelle française et d'être demeurés fidèles à la culture et à la langue de leurs anciens maîtres. Cet amour, je devrais plutôt dire ce culte, qu'ils rendent à la langue et à la culture françaises va si loin qu'il serait assez difficile, à mon avis, de convaincre bon nombre d'entre eux que l'anglais, l'espagnol, l'italien, le russe ou le japonais sont des véhicules de cultures aussi admirables que la française. Pour l'Haïtien moyen, le parler français plane bien haut, inaccessible, solitaire et majestueux. Au-dessous de lui, s'étagent pêle-mêle toutes les autres langues bourgeoises, roturières, prolétaires et inférieures! Celui qui réussit à dompter cette langue des dieux, est un être à part, digne de la vénération universelle. Pour se convaincre de l'estime de la langue française, qu'on se rappelle l'aventure des "quatre Haïtiens à Paris" dont Fernand Hibbert fait le récit dans son roman *Séna*:

Quatre Haïtiens: Porus, Philippe Auguste, Mentor Labbé et Sirius Neptune, déambulaient dans un

quartier de Paris. Apercevant un de leurs compatriotes, Séna, ils se mirent à l'appeler à grand renfort de cris, sans se soucier du tapage qu'ils causaient et croyant disposer de la même "liberté de parole" qu'ils avaient en Haïti. Interviennent aussitôt deux agents qui les menacent de les amener au poste. Mais pendant que les policiers leur faisaient des remontrances, l'un de nos compères, Philippe Auguste, voyant passer un autre compatriote dans une voiture découverte, se remit à vociférer dans sa direction: "Lacorne! Lacorne! ban 'm l'haussière!". Immédiatement les agents l'empoignèrent. Il protesta avec véhémence et dans une envolée oratoire du style le plus ampoulé il ne manqua pas de flétrir l'attitude des policiers. Cette altercation avait provoqué un attroupement et la foule commençait déjà à manifester son indignation devant l'injustice dont était victime le vieux nègre. Les gardiens de la paix comprenant que tout cela pouvait finalement dégénérer en bagarre, relâchèrent notre bonhomme. Alors Philippe Auguste en profita pour placer un second discours dans lequel il remercia le "peuple français" des marques de sympathies et d'intérêt qu'il venait de lui témoigner, parla de "flambeau de la liberté et de la civilisation", fit allusion aux "droits de l'homme solennellement proclamés par l'immortelle révolution française, émancipatrice du genre humain"! et termina en évoquant les mânes de Mirabeau, de Danton, de Brissot, de Grégoire, de Lamartine, de Michelet, de Schoelcher et de Victor Hugo. "Ces propos emphatiques, nous dit Hibbert, lancés avec feu et conviction émurent la foule. On applaudit avec ardeur". Alors, devant ces ovations, au fond de lui-même, notre homme se mit à penser avec délices: "Tonnè ! nous sommes terribles-oui, nous autres Haïtiens... voilà que nous déchaînons peut-être une révolution en plein Paris à présent!"

Aux débuts de l'émigration haïtienne aux Etats-Unis, on pouvait entendre de la bouche de nombre de ceux qui revenaient du pays de l'Oncle Sam des récits merveilleux de l'effet magique qu'avait opéré le seul fait qu'ils soient des nègres d'expression française. A les entendre, le simple fait que l'Haïtien parlait français et qu'il se distinguait ainsi de ses congénères américains, antillais ou britanniques, opérait sur les yankees un effet instantané.

né: ségrégation, discrimination, brimades et autres mesures vexatoires, tout était aboli comme par enchantement à cette seule révélation. Selon eux, nous pouvions presque nous prévaloir d'un nouveau droit de "Civis romanus" qui ouvrait toutes les portes, aplanissait toutes les difficultés et rangeait devant nous l'univers non francophone en une rangée d'adorateurs émus.

En somme, par un phénomène assez curieux, la langue des anciens bourreaux de Dessalines, de Christophe que ces héros mêmes et il n'est pas exagéré de penser et de Toussaint Louverture est aussi chère aux Haïtiens qu'ils seraient prêts à se battre pour elle. A preuve les violentes querelles, polémiques, prises de positions auxquelles la question du français n'a cessé jusqu'à présent de donner lieu. Que l'on se souvienne des querelles et des colères que suscitèrent la méthode Laubach et l'orthographe anglo-saxonne qu'elle préconisait pour le créole, ou encore les révoltes que provoquèrent certaines façons de procéder des Américains en matière d'éducation pendant la période où ils occupèrent le pays. L'on y voyait des tentatives de nous angliciser. Je me souviens, pour ma part, d'avoir ressenti comme une insulte le fait de m'être fait demander ingénument et sans méchanceté, je crois, si je pensais en français ou si je traduais ma pensée dans cette langue au fur et à mesure que je parlais. Je crois bien que si j'avais vécu à une époque où l'on prenait plus facilement la mouche, ma seule réponse aurait été l'envoi de mes témoins à cet insulteur involontaire. On ne peut s'empêcher ici de faire le rapprochement avec l'attitude des Canadiens français vis-à-vis du français. Cécile Cloutier ne nous dit-elle pas que pour ceux-ci: "la langue fut et demeure une forme de beauté pour laquelle l'on combat et l'on se sacrifie" (1).

J'ai tout lieu de croire que la réaction personnelle dont je faisais état tantôt aurait bien pu être celle de n'importe lequel de mes compatriotes si j'en juge par les

(1) Cécile Cloutier, *L'Esthétique de la langue canadienne-française*, *Revue d'Esthétique*, juillet-décembre 1965, p. 287-299.

explications prudentes que dans la préface de son livre "*La Langue Française en Haïti*" Pradel Pompilus juge nécessaire d'apporter sur l'intention qui a présidé à la rédaction de son étude. Pour cette thèse de doctorat qui est un travail d'érudit ne devrait à la rigueur passionner que quelques lettrés, grammairiens, philologues ou linguistes, et en aucun cas ne devrait lui attirer l'ire de la foule. Cependant il sait sur quel terrain particulièrement explosif il s'engage et quel déchaînement de colère il provoquerait s'il s'avisait le moins du monde de suggérer (je ne dis même pas démontrer ou prouver) que les Haïtiens parlent mal le français. Et c'est pourquoi il est assez significatif de le voir clore l'introduction de son ouvrage en apportant de prudentissimes éclaircissements :

"Il nous paraît maintenant nécessaire de préciser pour nos compatriotes, si attachés à la langue française et si chatouilleux sur ce chapitre, que notre travail n'est pas une critique de leur langue, mais une oeuvre d'observation objective qui aidera peut-être nos professeurs de français à discerner des éléments sur lesquels leur enseignement devrait insister : notre point de vue n'est pas celui d'un censeur ; nous ne relevons pas des fautes, nous faisons au contraire la description objective des aspects réels du français parlé chez nous par la moyenne des locuteurs. Que des Haïtiens soient capables d'écrire un français absolument correct et même élégant, les différentes anthologies de la littérature haïtienne ne le prouvent que trop. Mais l'objet de cette étude est bien différent" (2).

Je crois qu'on peut aller jusqu'à dire qu'en Haïti, se piquer de bien parler le français est un motif d'orgueil national.

Si l'on veut trouver les raisons d'un tel culte, il ne faudra pas l'attribuer au seul souci du bien dire et du beau parler. Il faudra aussi considérer les incidences sociales. En Haïti, le français est seulement langue officielle. Mais comme elle est la langue de l'élite intellectuelle et de la classe dirigeante, c'est elle, la clef du succès, le sérum qui ouvrira les avenues de la fonction publique, qui

(2) Pradel Pompilus, *La Langue Française en Haïti*, p. 2.

permettra de monter dans l'échelle sociale, qui apportera considération, influence, prestige et, bien entendu, amélioration du niveau de vie. C'est par le seul canal du français que l'on pourra avancer en connaissance, briller aux yeux de ses supérieurs, surclasser ses pairs et s'attirer gloire, honneur et pouvoir. L'on comprendra encore mieux ceci, si l'on songe que dans ce pays, les avocats (gens particulièrement dévoués à l'art de la parole) ont été pratiquement jusqu'à une époque récente les seuls techniciens et que la politique (avec la bénédiction des militaires) était leur chasse gardée. Et c'est ainsi que le parler français est devenu une sorte de baguette magique capable d'opérer des prodiges et, entre autres, celui de permettre le passage d'une classe sociale à une autre. Car s'il existe une classe moyenne, ce n'est point tant un critère économique qui doit la caractériser que la promotion intellectuelle de l'instruction qui aura permis à ses membres de se tirer du prolétariat ou du sous-prolétariat et, par la possession du pouvoir politique, leur permet d'effectuer leur enrôlement dans la classe possédante minoritaire. De là vient ce culte à l'égard du français, cette fascination qu'il exerce même sur cette partie de la population qui ne le parle pas. De là aussi, vient de la part de ceux qui le parlent, cette susceptibilité, ce soin jaloux.

"... les professeurs et les critiques haïtiens veillent avec un soin jaloux à la correction, à la pureté et même à l'élégance du français. L'homme de la masse admire ceux qui le parlent et aspire, lui-même, à le parler, car la connaissance de cette langue est l'un des facteurs essentiels du progrès social: les échelons supérieurs de l'administration ne sont pas accessibles à ceux qui l'ignorent" (3).

La malice populaire n'a pas manqué d'ironiser sur cette idolâtrie. Elle s'est donné libre cours dans de nombreux dictons, chansons, aphorismes ou proverbes comme par exemple celui-ci :

"Bel francé pas dit l'esprit" (Bien parler ne rend pas génial).

(3) Pradel Pompilus, *La Langue Française en Haïti*, p. 19.

Il est, entre autres, une chanson fort populaire qui ne se contente pas de jeter le ridicule sur les partisans fanatiques du français mais y ajoute, mine de rien, un brin de mépris car on y perçoit un léger défi.

Zote parler latin,
Zote parler francé,
Moin m'parler créole,
Moin m'connain ça qui bon (4).



(4) Traduction: Vous autres, vous parlez français
Moi je parle créole,
Et j'ai meilleur goût que vous.

Boris Vian

"Boris Vian est un humoriste désespéré"

M. NADEAU

par Bondfield Marcoux

Boris Vian, humoriste désespéré? Sûrement. Boris Vian, trompinettiste? Encore. Boris Vian, inventeur de la roue élastique? Boris Vian, moraliste? Boris Vian tout court? C'est toujours Boris Vian. Un auteur aussi multiple que ses humeurs et tout aussi insaisissable.

Maurice Nadeau a raison et toutes les attitudes, toutes les interprétations me paraissent acceptables car, l'oeuvre de Boris Vian permet tout. Il y a chez Boris Vian, une angoisse véritable qui nous trouble, plus nous pénétrons l'oeuvre. Il y a aussi un "humour désespéré" qui me rappelle ces soirées, où, fatigués, épuisés, n'importe quelle blague nous ferait rire. Certains problèmes deviennent tellement violents, tellement cruels et insupportables que le seul réflexe qui nous soit encore disponible; c'est le rire. Ni un rire gras, ni un rire fin, mais un rire fatigué. O combien fatigué!

Malraux, Camus, Sartre et d'autres encore, ont pu regarder leur condition, et en parler sérieusement. Boris Vian, non moins grave, ressent avec acuité le poids insupportable de sa condition, et il en rit. Il en rit car la lutte serait vaine. Il refuse de combattre l'irréremédiable. La tragédie que nous vivons est trop grande pour la regarder avec aplomb, avec circonspection. Au fond, son

humour s'il nous apparaît très vite désespéré, et s'il nous tire les larmes, c'est qu'il est franc, qu'il est démentiel et qu'il n'est guère plus amusant.

Boris Vian "le tendre", comme je me plais à l'appeler, a voulu faire comme si de rien n'était. Non pas en se jetant de la poudre aux yeux ; en oubliant les guerres, la mort, la faim. Mais en mettant l'Amour au rang des contes de fées. L'amour devenu tout aussi irréel que l'évanescence Carabosse, devient aussi un sujet qui admet toutes les modalités, toutes les fantaisies et les fantasmes. L'amour peut être n'importe quoi, motiver n'importe quoi. Et par cela même, je dirais de Boris Vian qu'il n'a rien de "désespéré" ou plutôt s'il nous a communiqué tout le désespoir ressenti au seul malaise de vivre, il a bien su valoriser d'autre part, la belle importance de l'évasion. Il a vécu l'absurde comme seul on peut vivre l'absurde ; en l'éluant toujours. Non par lâcheté mais bien parce qu'il sait la tâche insupportable. Vian est mort jeune et sa vie nous apparaît pourtant aussi chargée qu'un fil électrique, (sic) ! Trompinettiste, coureur, écrivain, alcoolique, comédien et scénariste, sans oublier le noble titre d'ingénieur, il a crevé aussi étrangement qu'il a vécu, seul dans un banc de théâtre. Il n'a même pas eu le temps de s'étendre sur son "confortable-lit-de-mort".

Si je me laissais aller à la rhétorique, je le comparerais à ces papillons qui voltigent frénétiquement autour d'une ampoule électrique jusqu'à ce qu'ils en meurent. Mais comme je n'aime pas me laisser aller à la rhétorique, je ne le comparerai pas à ces papillons qui voltigent autour d'une ampoule électrique jusqu'à ce qu'ils en meurent. Ouf !

Boris Vian, mort pour avoir trop vécu, écrit "L'écume des jours !" Un livre tendre, attachant, angoissé mais pas comme les autres livres tendres et attachants. Une angoisse sentie, omniprésente mais jamais impudente, toujours subtile et d'autant plus vive. Et s'il s'agit de "désespoir", c'est de désespoir vécu bien loin du désespoir "disséqué" qui tourne souvent à faux d'un Camus, d'un

Malraux et même d'un Sartre. C'est un humour tragique qui nous fait réaliser l'importance de vivre, qu'il n'y a vraiment plus une minute à perdre.

"L'écume des jours" est pour moi, une aventure personnelle. Un roman chaud, jaunâtre. Je m'y suis senti triste mais combien heureux de vivre ! Vivre pour apprécier l'air frais, les arbres, une chevelure, un geste, la fraîcheur d'un bras !

Les personnages qui évoluent sur une "tapisserie de mots" sont vous et moi. Des êtres qui redécouvrent le goût de dire, de parler, d'inventer des mots colorés, nouveaux, tout en voluptés. Le langage de Boris Vian est un dessin d'enfant, avec la même fraîcheur, la même cruauté et les mêmes personnages, irréels comme rares le sont les personnages, sans aucun souci de précision psychologique, de vraisemblance romanesque et pourtant, combien près de nous ! Humour désespéré ; oui bien sûr. Mais aussi une féerie verbale, baroque, ou mieux, rococo, ciselée et délicate. L'oeuvre de Boris Vian, je l'avoue, est une oeuvre qui me touche, m'émeut. Une oeuvre que j'aime. Et je crois qu'il serait heureux de me l'entendre dire.



VATICAN II ET UN AUTRE DOMINICAIN

Un autre Dominicain, aumônier d'école, juge la Déclaration de Vatican II sur l'éducation chrétienne: "Ce texte tient trop peu compte des évolutions en cours. Il est en retard. Après un début prometteur, il ne comporte à peu près pas d'éléments de progrès. ... "Quoi qu'il en soit, ajoute-t-il, du document conciliaire et de son application au Québec, qui relève d'abord et avant tout de la Conférence épiscopale, on n'est pas moins chrétien parce que l'on pense que dans un Concile tout n'est pas de la même venue ... En dépit de la déception causée par ce schéma, nous ne voudrions pas céder au découragement." (La Presse, 18 juin 1966, p. 6.

De sorte qu'au jugement de CE dominicain, tous les Evêques du Québec qui ont voté avec plus de 2000 autres cette Déclaration sur le Concile, sont en retard. S'ils avaient accepté le point de vue de CE Dominicain, qu'ils n'ont pas voté, ils seraient en progrès, O modestie !

Pourquoi les 2000 Evêques ne changent-ils pas d'avis ? Mgr Garrone, ancien archevêque de Toulouse promu à la tête d'une Congrégation romaine, n'y va pas de main morte pour dire quelques vérités: "Un texte conciliaire n'est pas une opinion de plus dans une matière controversée, il est le fruit d'une réflexion de l'Eglise, menée à la lumière de l'Esprit de Dieu dans le cadre exceptionnel des évêques rassemblés de toute la terre. Il y a donc, du point de vue de la foi et même du point de vue du simple bon sens, beaucoup de légèreté et un peu de suffisance, à juger ce décret de haut... Si l'Eglise ne consent pas à abandonner l'idée de l'école chrétienne, c'est finalement parce qu'elle a de l'éducation religieuse due à l'enfant un certain sens" (D. C., 1 mai 1966).

Le décret conciliaire ne dit évidemment pas tout. Il donne la ligne de continuité dans la pensée de l'Eglise. Pourquoi paraître ignorer que l'Assemblée épiscopale du Québec a donné son avis le 29 août 1963, que les cardinaux Roy et Léger sont revenus plusieurs fois, et devant des publics importants, sur le type d'école qu'il fallait pour le Québec ? On refuse les autorités et on revendique la liberté de tracer de nouveaux chemins apostoliques. Mais CE dominicain se rattache à d'autres autorités, celle d'ESPRIT 1952 qui a explicité ces thèses et de la gauche française. Il n'a donc rien inventé. Il lui restera en propre de semer la division par attachement à son opinion propre.

VIE DES CERCLES D'ÉTUDES

Sous la direction et avec le concours des directeurs de la Ligue d'Action nationale, la revue consacre ici quelques pages, dont la préparation sera confiée chaque mois à diverses personnes ou à des équipes de personnes. Leur objet est de fournir des thèmes suivis d'études aux sections de nos associations nationales, sociales et civiques, aux cercles d'études de collège, etc., sur des problèmes majeurs d'action. Les orientations générales de ces rubriques correspondront, en général, à celles de la revue. Mais une grande latitude d'expression sera laissée à ceux qui assumeront la tâche de préparer ces textes, de sorte qu'on ne devra pas s'étonner d'y trouver à l'occasion des opinions différentes de celles qu'ont pu exprimer le directeur ou d'autres collaborateurs réguliers de la revue. D'ailleurs l'objet de ces textes sera généralement d'être soumis à étude et discussion.

Nous le disions dans l'introduction de cette section en septembre 1965, ce genre est difficile et nous sommes conscients de tenter une expérience que nous raffinerons au fur et à mesure de son déroulement.

C'EST POURQUOI NOUS SOLLICITONS LE CONCOURS DE TOUS POUR NOUS INDIQUER CE QU'ILS VOUDRAIENT APPRENDRE OU TROUVER, SUR LES SUJETS CONCERNES, POUR QUE LA SECTION ATTEIGNE SON OBJECTIF ET LEUR SOIT VRAIMENT UTILE.

Adresse: L'ACTION NATIONALE,
Section des cercles d'études,
C. P. 189, Station N,
Montréal.

Vie des Cercles d'Etudes

Introduction

« Vie des Cercles d'Etudes » entre déjà dans sa deuxième année d'expérience. L'analyse des 36 études élaborées démontre de l'unité, de la cohérence et de la continuité. Nous avons tenu « le coup », mieux même que nous l'espérions.

Pour bien saisir le sens de cette section de la revue, il nous paraît opportun de résumer les idées maîtresses de l'année passée.

I — L'ANNÉE VÉCUE

Le domaine politique

Pendant neuf mois, nous avons approfondi l'idée même des états généraux. Le déroulement de l'histoire nous a enseigné l'évolution de cette institution. Celui qui a réfléchi sur les études présentées comprend la marche de nos états généraux, qui doivent exprimer la volonté d'un peuple qui, jamais, n'a été consulté sur son avenir constitutionnel.

Voici les principales idées exposées:

- | | |
|------------|--|
| septembre: | Comment modifier la constitution ? |
| octobre: | 1965: une période historique. |
| novembre: | Les objectifs et les structures de nos états généraux. |
| décembre: | L'origine des états généraux en France. |
| janvier: | Les états généraux de Charles V à la Révolution. |
| février: | Les états généraux sous la Révolution. |
| mars: | Expériences constitutionnelles de la France après la Révolution. |
| avril: | Ce que sont les états généraux. |
| mai: | Les leçons de l'expérience française avec les états généraux. |

Le domaine fiscal

Des idées claires et précises ont été exprimées sur le problème de la fiscalité. Des objectifs ont été formulés. Les ententes temporaires que le Québec conclut doivent préparer les ententes permanentes vers lesquelles les divers gouvernements du Canada s'orientent sans le vouloir et dans un mouvement irréversible.

Les sujets traités étaient:

septembre:	Devant la multiplicité des solutions proposées.
octobre:	Les origines constitutionnelles du problème fiscal.
novembre:	Les origines politiques du problème fiscal.
décembre:	Les origines financières du problème fiscal.
janvier:	Le problème fiscal à l'heure actuelle.
février:	Le fédéralisme et la formation technique.
mars:	Les solutions fiscales prioritaires.
avril:	L'impôt sur les compagnies.
mai:	Les impôts directs.

Le domaine social

Les plans « conjoints » et le problème de l'enfance malheureuse ont été approfondis. Les dimensions différentes de ces deux problèmes ont créé une diversité pour intéresser des milieux différents. La répartition des études est ainsi distribuée:

septembre:	Les priorités sociales.
octobre:	La nature des plans conjoints.
novembre:	L'importance des plans conjoints.
décembre:	L'état actuel des plans conjoints.
janvier:	Nos attitudes devant les plans conjoints.
février:	L'enfance malheureuse — le problème et ses causes.
mars:	L'enfance exceptionnelle.
avril:	La loi de l'Assistance publique et l'enfance malheureuse.
mai:	La loi de la protection de la jeunesse et la loi de l'adoption.

Le domaine économique

Deux priorités ont retenu notre attention: la Caisse de Dépôt et de Placement et le développement régional. L'importance d'une canalisation des capitaux pour un meilleur rendement et la nécessité d'une décentralisation économique pour un meilleur équilibre présentent apparemment une opposition de fait qui n'existe pas.

Voici les idées maîtresses énoncées:

- septembre: Les priorités économiques.
- octobre: Les ressources investissables et la Caisse de Dépôt et Placement.
- novembre: Quelques statistiques.
- décembre: La structure de la Caisse de Dépôt et Placement.
- janvier: Le fonctionnement de la Caisse de Dépôt et Placement
- février: L'urgence des sociétés de développement régional.
- mars: Le sens et la portée de la Société régionale de développement.
- avril: Contraintes du développement régional.
- mai: Pour une meilleure intégration régionale.

Conclusions

La diversité de ces études a permis de rejoindre des centaines de cercles d'études et d'intéresser des milliers de membres de diverses associations. Les nombreuses lettres et invitations que nous avons reçues témoignent de l'utilité de la formule d'une section destinée à des groupes aux fins d'études et d'action collectives.

Les suggestions multiples qui nous ont été transmises nous permettent de modifier et d'adapter les orientations de l'année nouvelle aux exigences exprimées par la majorité des voix entendues.

Dans cette optique, nous entendons recevoir l'année durant vos critiques, vos commentaires et même vos félicitations. Cette section est dédiée aux cercles d'études de nos collèges et de nos associations. Déjà de nombreuses sections de la SSJB se sont engagées dans l'étude continue de nos vingt pages. Quelques syndicats

ouvriers se sont familiarisés avec l'action nationale. Des dizaines de cercles de jeunes approfondissent des idées maîtresses.

Nous espérons que l'année qui débute verra cette section se populariser davantage. La cohésion dans les priorités de l'époque ne sera jamais assez répandue.

II — LA NOUVELLE ANNÉE

Notre section sera moins « intellectuelle ». Nous n'entendons pas par là diminuer la qualité des chroniques. Au contraire, nous voulons dire plutôt que nos études seront moins abstraites. Les priorités de l'an dernier étaient majeures. Elles s'élevaient toutefois à des objectifs nationaux de portée primordiale mais parfois inaccessibles à l'homme de la rue.

Cette préoccupation d'adaptation nous a conduit à des priorités essentielles mais plus tangibles à chacun. Ces nouveaux objectifs égalent en importance ceux de l'an dernier. Ils ne repoussent pas non plus cette nécessité continue de la diffusion d'opinions en matières constitutionnelles, fiscales, sociales ou économiques. Ces recherches seront reproduites dans la section « Vie Nationale » de la revue.

Notre orientation tend alors à l'action. L'étude avant et pour l'action devient une caractéristique de l'année. Nous ne croyons pas à l'improvisation ni au programme bâti à l'à peu près. Nous croyons néfaste et stérile l'action dispersée et conduite au petit bonheur.

National

Une chronique mensuelle définira nos positions en marge de l'actualité. Un thème sera ainsi développé chaque mois. Cette actualisation permet d'intéresser un plus grand public. Elle vulgarise des conceptions. Elle sensibilise le peuple à nos problèmes nationaux.

Car la sélection des sujets traités s'effectue dans la vision de la nation canadienne-française et de son plein épanouissement. Nous osons croire que cette heureuse initiative sera appuyée et que les réclamations formulées seront entendues. Le caractère concret des

revendications suscitera non seulement de la discussion mais aussi de l'action. Il n'est pas bon de conserver sous le boisseau des idées majeures qui doivent rayonner aux quatre vents du Québec.

Politique

Sous ce titre, en collaboration avec les états généraux, nous exposerons des objectifs de cette colossale initiative et nous nous intéresserons à ses diverses activités.

Notre point de vue ne s'arrête pas à celui du journaliste qui informe. Il précède même les événements. Il vous convie à une participation aux diverses initiatives des états généraux. Il vous propose une action personnelle. Il commente le déroulement de ce scénario, les difficultés à surmonter et les perspectives à entrevoir.

La réalisation des états généraux constitue un défi à relever. Nous nous devons de collaborer. Vous vous devez de coopérer. Ainsi cette chronique s'engage dans une opération active, pour un appui total à l'aventure du siècle.

Les états généraux représentent la voix du peuple. Représentatifs de tous les milieux de la nation, ils veulent exprimer la volonté populaire sur les changements constitutionnels à effectuer. Jamais notre peuple n'a été consulté sur son devenir politique. Les transformations qui s'annoncent doivent répondre aux exigences et aux aspirations du peuple.

Les états généraux incarnent cette voix du peuple. La réussite de cette assemblée nationale est un gage d'avenir. C'est le chemin précurseur à l'assemblée constituante ! C'est un mode démocratique de rechercher un dénominateur commun !

Économie

La recherche de la priorité économique de l'année n'a pas été facile. Les thèmes sont abondants: planification, orientation, nationalisation des ressources naturelles, complexe sidérurgique, complexe

pétrochimique, office de recherches et de développement, valorisation de l'agriculture, renforcement de la S.G.F., développement régional, investissements étrangers, etc.

Parmi tous ces objectifs à réaliser dans l'immédiat, nous avons préféré accorder notre attention à une campagne continue pour conquérir l'épargne du Québec. L'édification d'une économie canadienne-française nécessite la maîtrise de l'épargne populaire. Nous ne contrôlons pas plus de 18% des économies pratiquées par les Québécois.

Une telle infériorité financière maintient notre nation dans un état de servitude, de dépendance et d'esclavage. A longs termes, nous croyons que tous les autres efforts d'émancipation nationale seront annihilés, si les Canadiens français n'obtiennent pas la maîtrise des institutions financières du Québec.

Ce champ d'action est immense. Si les associations veulent s'engager dans une œuvre véritable de relèvement économique, dans 10 ans, nous pouvons nous emparer du Québec. Dans la conduite de cette bataille à gagner, nous collaborerons étroitement avec le Conseil d'expansion économique. Tous les efforts humains doivent être mobilisés et canalisés pour la ressaisie de nos épargnes, le fruit de notre travail.

Mais n'allons pas croire que cette bataille est réservée au C.E.E. ou à l'Action nationale. La conquête de notre économie, c'est l'affaire de chaque compatriote. En inscrivant cette priorité pour l'année nouvelle, nous accomplissons un geste qui doit être réalisé par chaque association et par chaque citoyen. Le redressement est à ce prix.

Coopération

Depuis quelques années, les nationalistes s'intéressent de moins en moins au secteur de la coopération. Le mouvement Desjardins qui émane de l'appui continu de nos sociétés nationales entre dans l'ère des grandes entreprises. Il s'éloigne quelque peu du peuple.

De trop nombreux secteurs de la coopération n'ont pu s'épanouir pleinement. L'analyse des causes nous convie à certaines transformations de structures et de mentalité,

Il nous semble urgent de mettre sur pied certains instruments pour coordonner l'action des coopérations, susciter une législation favorable à cette action et pour relancer la coopération dans les domaines de la consommation, de la production, de la distribution et de la vie agricole.

Cette dernière priorité choisie pour l'année est exaltante dans ses perspectives. Le potentiel illimité de la coopération constitue la meilleure assurance de conserver à notre peuple ce qu'il aura gagné à la sueur de son front.

Conclusions

Consignes nationales, états généraux, maîtrise économique et expansion de la coopération, voilà les quatre priorités développées dans cette section ! Nous allons nous efforcer d'éviter l'émiettement et l'éparpillement. Osez vous-mêmes nous apporter votre collaboration ! Jusqu'au bout ! Tous, ensemble, collaborons ! Unissons-nous pour servir !



États généraux

1 — Définition

Q. — Que sont les états généraux ?

R. — Etats généraux signifie assemblée des éléments représentatifs de la nation¹.

2 — Invités

Q. — Quels sont les invités à l'Assemblée préliminaire des E. G. ?

R. — Tous les groupements appartenant à la communauté francophone du Canada français sont conviés à déléguer des représentants aux E. G.

3 — Objectifs

Q. — Que désirent les E. G. ?

R. — Ils veulent être le point de ralliement, le vaste forum des Canadiens français, le point de rencontre de toutes les forces vives d'une nation qui veut étudier en profondeur sa situation et définir une orientation nouvelle.

4 — Pourquoi

Q. — Pourquoi convoquez-vous les E. G. ?

R. — Au Québec, la nation canadienne-française recherche les structures et les institutions qui lui permettront de façon certaine et permanente de réaliser son plein épanouissement.

5 — Formule périmée

Q. — Pourquoi déclare-t-on le British North America Act une formule périmée et désormais inacceptable ?

(1) Procurez-vous le manifeste "Un peuple parle" aux Etats généraux, Case Postale 148, Station "N", Montréal, 279-5296. Les réponses sont reproduites de cette brochure.

- R. — La constitution canadienne prive l'Etat québécois, Etat national des Canadiens français, de revenus et de pouvoirs essentiels au bon fonctionnement d'un gouvernement moderne.

6 — *Divisions*

- Q. — La nation canadienne-française est-elle divisée dans sa volonté du devenir politique ?
- R. — De nombreuses options s'offrent au Québec: fédéralisme coopératif, statut particulier, Etats associés ou indépendance totale.

7 — *Importance*

- Q. — L'option constitutionnelle est-elle importante ?
- R. — C'est l'avenir de toute la nation, de tous les Canadiens français, qui est en cause. La question constitutionnelle a des répercussions dans toutes les sphères d'action de notre société.

8 — *Le Peuple*

- Q. — Qui doit choisir l'option constitutionnelle ?
- R. — C'est le droit sacré de tout peuple de choisir comment et par qui il veut être gouverné.

9 — *Et non le Parlement*

- Q. — Ne serait-il pas plus sage d'abandonner au Parlement le choix de l'option constitutionnelle ?
- R. — Le gouvernement et même le Parlement ne sont pas habilités à prendre de décisions. Le gouvernement, en effet, a pour rôle d'administrer le pays dans le cadre des institutions qui existent, alors que la question discutée porte sur la validité même de ces institutions. Quant au Parlement, il est constitué de partis qui, légitimement, défendent leurs intérêts et leurs doctrines.

10 — *Représentation*

- Q. — Quelles sont les normes de la représentation à l'Assemblée préliminaire des E. G. ?

- R. - 10 délégués élus dans chaque comté par l'assemblée des associations canadiennes-françaises du comté, un délégué par fraction de 10,000 membres d'un corps intermédiaire et des représentants des Canadiens français établis hors du Québec.

11 — *Date*

- Q. - Quand cette réunion sera-t-elle tenue ?
 R. - A Montréal, les 25, 26 et 27 novembre 1966.

12 — *Comités*

- Q. - Quels sont les comités constitués pour préparer ces assises ?
 R. - Une commission constitutionnelle et politique, une commission des relations entre les Canadiens français, une commission de la communauté francophone mondiale, une commission technique et une commission administrative.

13 — *Collaboration*

- Q. - Puis-je aider ?
 R. - Oui, si vous le voulez. Dès ce jour, exprimez votre désir de participation aux E. G., Case postale 148, Station « N », Montréal.

14 — *Tournées régionales*

- Q. - Quels sont les objectifs des tournées régionales ?
 R. - Recueillir les idées exprimées par la population sur les problèmes culturels, constitutionnels et socio-économiques de la nation et préparer efficacement le terrain pour l'assemblée préliminaire.

15 — *Dates*

- Q. - Quelles sont les prochaines tournées régionales ?
- | | |
|-------------------------|----------------|
| R. - 15-16-17 septembre | Montréal |
| 23-24-25 septembre | Trois-Rivières |
| 7- 8- 9 octobre | Sherbrooke |
| 14-15-16 octobre | Saint-Jérôme |
| 21-22-23 octobre | Lac St-Jean |
| 28-29-30 octobre | Québec |

16 — *Comité de convocation*

- Q. — Les structures provisoires des E. G. ont été formées par quelle autorité ?
- R. — Le 12 mars 1966, 25 corps intermédiaires ont affirmé la nécessité de réunir et de convoquer les E. G. Ils ont créé une Commission générale provisoire composée de François-Albert Angers, Richard Arès, Albert Boulet, Alban Coutu, Fernand Daoust, Georges-Henri Fortin, Léo Gagné, Yvon Groulx, Jean Lamy, Me Georges-Émile Lapalme, Albert Leblanc, Jean-Marc Léger, Me Jacques-Yvan Morin, Rosaire Morin, Michel Pelletier, Mme Germaine Perron, Me Yves Prévost, Paul-Émile Robert, Me Gaston Rondeau, Robert Sauvé et Adélarde Savoie.

Cette gigantesque initiative des E. G. doit réussir. Votre collaboration peut seule permettre d'assumer ce défi.

Action:

- 1 — Discutez en groupe des questions soumises.
- 2 — Dès ce jour, écrire aux E. G. et vous inscrire à un comité d'organisation.
- 3 — Dans votre milieu, suscitez une manifestation publique, avec un conférencier des E. G.
- 4 — Sensibilisez votre milieu à la nécessité des E. G.



Coopération

Notre première étude sur la coopération sera surtout descriptive.

Dans le monde

Les coopératives affiliées à l'Alliance coopérative internationale groupent plus de 250 millions de sociétaires répartis en 551,000 groupements unis à travers 55 pays. Le chiffre d'affaires annuel s'élève à 40,209 millions de livres sterling.

La distribution des coopératives est ainsi répartie:

	<i>Coopératives</i>	<i>Sociétaires</i>
Consommation	45,985	90,425,000
Assurances	64	59,383,000
Crédit	310,718	56,564,000
Agricoles	104,002	29,959,000
Diverses		10,348,000
Production ouvrière	57,830	4,636,000
Habitation		4,153,000
Pêcheurs		1,096,000

Cette puissance financière représente un potentiel inestimable au service de l'homme.

Au Québec

Au Québec, le mouvement de la coopération connaît une expansion considérable. Voici un tableau qui permet de constater l'importance de la coopération dans la Province.

	<i>Coopératives</i>	<i>Sociétaires</i>
Crédit	1,376	1,885,256
Assurance-vie	7	
Assurance-incendie	225	97,419

	<i>Coopératives</i>	<i>Sociétaires</i>
Agricoles	548	93,545
Consommation	75	21,000
Habitation	22	8,000
Pêcheurs	25	3,283
Forêts	80	3,000
Etudiants	20	

Les coopératives de crédit possèdent un actif global de \$1,145,886,859. Les coopératives d'assurance-vie accumulent \$192,-814,754. Les coopératives agricoles possèdent \$74,081,000., les coopératives de consommation \$3,821,241. et les coopératives de pêcheurs \$2,600,355.

La réussite des coopératives au Québec se centralise autour de crédit. Ce secteur a connu un développement colossal. Nous nous en réjouissons. L'assurance-vie a aussi récolté des fruits assez abondants.

Le secteur de la consommation est à peine né au Québec. A travers le monde, c'est dans ce domaine que la coopération a connu ses plus grands succès.

Dans l'habitation, 7,700 maisons ont été construites... Des échecs retentissants ont déprécié l'idée... Nos coopératives agricoles ne transigent que \$200,000,000. d'affaires par année et nos pêcheurs ne dépassent pas le \$5,000,000...

Perspectives

Dans l'édification d'une économie canadienne-française, quelle est la place de la coopération ?

La coopération nuit-elle à notre entreprise privée ?

Les riches secteurs de la coopération aident-ils suffisamment les secteurs moins favorisés ?

Les structures de certaines entreprises coopératives répondent-elles aux exigences de l'époque ?

La coopération entre les divers secteurs est-elle étroite et réciproque ?

Dans une coopérative, développe-t-on assez l'esprit, l'esprit de la coopération et du coopérateur ?

La coopérative applique-t-elle les principes de la solidarité économique envers les nôtres ?

Voilà quelques questions à poser pour amorcer le dialogue ! Au cours des prochains mois, de nos discussions, la lumière jaillira.



**LISEZ AVEC
ATTENTION
L'ARTICLE DU
R. P. ARÈS
dans ce numéro
et faites-le lire**

Pour une économie canadienne-française

Faits (1)

Les Canadiens français représentent 30.4% de la population canadienne. Ils ne contrôlent que 8.4% des six secteurs de l'économie que voici:

	ACTIF 1964-1965	
	Canada français	Notre proportion au Canada
Assurances sur la vie	435,275,133	6.3%
Assurances générales	109,160,701	4.0%
Banques	1,613,273,000	6.22%
Epargne et crédit	1,555,133,118	20.5%
Fiducies	197,100,808	6.8%
Fonds mutuels	123,453,622	3.6%
TOTAL	4,033,399,382	8.4%

Cette brutale réalité doit réveiller les endormis. Au Québec où nous sommes 80.6% de la population, nous maîtrisons à peine 18% de ces secteurs de l'économie.

Entre nous

- 1 - Est-il normal de voir un petit peuple confier 82% de ses épargnes à des institutions étrangères?

(1) Procurez-vous le livre "Réalités et perspectives économiques" de Rosaire Morin, aux Editions de l'Action nationale. M. Morin analyse les faits et les causes de notre situation économique. Il propose des solutions concrètes.

- 2 - Nos entreprises rivalisent-elles avec égalité dans les prix, les services et la qualité?
- 3 - Alors comment expliquer que nous déposions 82% de nos épargnes en des institutions étrangères?
- 4 - Savez-vous que ces étrangers investissent à peine 10% de nos épargnes au Québec français?
- 5 - Etes-vous satisfaits de notre rôle de chauffeurs de taxi des entreprises étrangères?
- 6 - Quelles solutions proposez-vous?

COMITÉ DE PLAINTES

Case Postale 189,
Station "N",
Montréal.

Le redressement de notre économie exige de nos institutions l'égalité dans les prix, les services et la qualité.

Si vous êtes mécontents d'une entreprise canadienne-française, veuillez nous exposer confidentiellement vos griefs et les détailler.

Notre « Comité de plaintes » intervient auprès de chaque entreprise concernée et il obtient souvent la correction des lacunes constatées.

Nous n'avons pas le droit de désertier l'un des nôtres, sans lui formuler concrètement les motifs de notre mécontentement. Nous sommes souvent plus exigeants entre nous qu'avec les étrangers.

COMITÉ DE DOLÉANCES

Case Postale 189,
Station "N"
Montréal.

La pratique de la solidarité économique doit aussi être appliquée par nos propres institutions.

Il est intolérable de constater que des compagnies canadiennes-françaises, des communautés, des commissions scolaires et des municipalités déposent à la Toronto-Dominion Bank, s'assurent à la Metropolitan Life ou aux Lloyd's, achètent des fonds Dreyfus et encouragent le Montreal Trust.

Vous êtes priés de nous communiquer toutes ces inconséquences connues avec le plus de détails possibles. La source de nos informations demeure confidentielle.

Notre « Comité de doléances » intervient auprès de chacune de ces compagnies qui n'appliquent pas cette loi de la solidarité économique dont elles bénéficient. Devant une manifestation de mauvaise volonté, nous dénoncerons dans nos colonnes ces exploiters du nationalisme.

Comité d'achat

Dans chaque milieu, dans chaque association, ne serait-il pas opportun et profitable de constituer un « Comité d'achat » composé de quelques vaillants qui visiteraient les principales entreprises de la ville ?

Une visite à la Sœur Econome peut la convaincre de ne pas grandir l'éblouissante prospérité yankee au détriment de l'économie canadienne-française. Un contact intelligent peut persuader la municipalité et la commission scolaire d'encourager les nôtres. L'épicier qui serait prié par son client de vendre plus de produits fabriqués par les nôtres serait certes sensible à cet appel.

Dans tous les domaines, toujours et partout, des interventions fermes et modérées obtiendraient des résultats tangibles et palpables.

Nous serions intéressés à connaître vos démarches, vos échecs et vos réussites.

Conclusions

Notre redressement économique est à ce prix. Un effort concerté, continu et réel est indispensable pour nous permettre de remonter la côte.

Savez-vous que, depuis 1962, nous avons proportionnellement perdu du terrain dans l'économie du Québec ?

En 1963, nos compagnies et sociétés d'assurance sur la vie obtenaient 28.4% des nouvelles émissions du Québec. En 1964, notre proportion des nouvelles affaires diminue à 25.5%. Dans les assurances générales, nos entreprises canadiennes-françaises encaissent, en 1963, 20.5% des primes nettes souscrites. En 1964, elles diminuent à 19.5%. Au 31 décembre 1965, les dépôts personnels confiés à la B.C.N. et à la B.P.C. représentent 7.8% des dépôts personnels de toutes les banques canadiennes. Notre proportion de 1948 s'élevait à 7.8%.

La situation est à ce point crucial qu'il est devenu indispensable de travailler inlassablement dans la maîtrise de notre économie. A cette conquête, nous vous convions ! Serez-vous présents dans l'engagement qui débute ?



Nos annonceurs participent à la vie de la revue... Nos lecteurs sont tous intéressés à leur succès... Ils les consultent d'abord...

RÉPERTOIRE DES RUBRIQUES

Ameublement de bureau	Librairie
Architectes	Machinerie
Assurances générales	Minoterie
Assurance-Vie	Notaires
Automobiles	Opticien
Banques	Papeterie
Bijouterie	Photographie
Caisses Populaires	Placement
Chauffage	Pompes à eau
Coffres-forts	Produits alimentaires
Collèges	Quincaillerie
Comptables	
Distilleries	
Imprimerie	

NOS ANNONCEURS

RÉPERTOIRE DES NOMS

Banque Canadienne Nationale	Lanthier, Roger
Banque provinciale du Canada	La Sauvegarde
Caisse Populaire d'Hochelago	La Solidarité
Camus, Raymond	La Stabilité
Canadienne Mercantile	Laiteries Leclerc
Canadienne Nationale	Lauzier, papetier
Chevrier, Normand	Lemieux, Paul-M.
Collège Valéry	Lemicux, Robert
Convoyeurs et machineries Victory	Les Minoteries Phénix
Distilleries Melchers Ltée	Les Placements collectifs
Dubé, Oscar & Cie Inc.	Marchand, Sarto
Durocher, Rodrigue & Cie	Mathieu, Dollard
Editions Bellarmin	Meunier, John
Etco Photo Color Ltée	Paradis & Messier
Faucher, Maurice	Pilon, librairie
Générale de Commerce	Pomponnette Inc.
Grégoire, J. R.	Robillard, Michel
Grenache Inc.	Rodrigue, Lionel
Groupe Commerce	Robert, Paul-Emile
Jetté, J. W.	Roy, Edouard
Justin, coffres-forts	St-Maurice (La)
L'Economie	Thérien Frères
La Familiale	United Auto Parts

AMEUBLEMENT DE BUREAU



7410, 19e Avenue, Ville Saint-Michel, Montréal 38

VENTE et LOCATION
D'AMEUBLEMENT

pour

INSTITUTIONS — HÔPITAUX — BUREAUX
SALLES — MAISONS D'ENSEIGNEMENT, etc.

Renseignements sur demande

Téléphone : 376-5520

ARCHITECTES

LES ARCHITECTES LEMIEUX

Ludger Lemieux (fondateur)

PAUL-M. LEMIEUX, architecte

Diplômé à l'Ecole
des Beaux-Arts de Paris,
B.A., M.R.A.I.C., A.A.P.Q., O.A.A.,
D.P.L.G.F., S.A.D.G.F.

Bureau : 1869 ouest,
boul. Dorchester, Montréal
WE. 7-1081

Domicile : 155, 17e Ave,
Lachine 637-1081

ASSURANCES GÉNÉRALES

MAURICE-L. FAUCHER,
V.A., C.C.S.

Courtier d'assurances

1475, rue Saint-Clément
Montréal 4

Tél. : 255-5298 ou 259-4638

HOMMAGE D'UN AMI

**LES
COMPAGNIES
D'ASSURANCE**

GÉNÉRALE DE COMMERCE CANADIENNE MERCANTILE CANADIENNE NATIONALE

**COMPAGNIES ESSENTIELLEMENT CANADIENNES
AU SERVICE DES CANADIENS**

	1955	1965
ACTIF	\$15,100,000.	\$43,400,000.
PRIMES SOUSCRITES	\$ 8,100,000.	\$28,200,000.

GENRES D'ASSURANCES

ACCIDENT
AUTOMOBILE
BIENS IMMOBILIERS
BIENS MOBILIERS

BRIS DE GLACE
GARANTIE
INCENDIE
RESPONSABILITÉ

TRANSPORT
TERRESTRE
VOL
CHAUDIÈRE et
MACHINERIE

SUCCURSALES
BUREAUX DE
SERVICE } CALGARY - EDMONTON - HALIFAX - MONT-
RÉAL - OTTAWA - QUÉBEC - TORONTO - VAN-
COUVER - WINNIPEG

GROUPE



Commerce

SIÈGE SOCIAL : ST-HYACINTHE, QUÉBEC

ASSURANCES GÉNÉRALES

LA ST-MAURICE

Compagnie d'Assurances Générales
Siège social: angle rues St-Pierre
et St-Jean
Trois-Rivières

Consultez

ROGER LANTHIER

à

671-4828

671-1953

ASSURANCE-VIE

LA SOLIDARITÉ

Compagnie d'assurance sur la vie

**925, chemin Saint-Louis,
Québec**

vous dit :

Qui sème chez soi . . .

récolte pour soi

Président
ALBERT BOULET

Directeur général
CHARLES POIRIER

Bureaux à :

Beauceville, Sherbrooke, Amos, Ste-Thérèse-de-Blainville,
Montréal, Sorel, Rimouski, Rivière-du-Loup,
Roberval, Chicoutimi.

LA STABILITÉ

Compagnie d'assurance sur la vie

**360 ouest, rue St-Jacques
Montréal — 849-4515**

P.-É. ROBERT, c.l.u.

Assureur-vie agréé

Gérant : "LA LAURENTIENNE"
**822 est, rue Sherbrooke,
Montréal 527-1378**

Procurez-vous les plus récents ouvrages édités par

L'ACTION NATIONALE

1 - Biographie et index des écrits de Henri Bourrasso	\$5.00
2 - L'immigration au Canada français	\$2.00
3 - Perspectives ou réalités économiques	\$2.00



*L'Économie Mutuelle d'Assurance
suit le rythme
de plus en plus accéléré
de l'évolution du Québec.
Elle est consciente du rôle
qu'elle doit jouer dans l'économie
du Canada français,
c'est pourquoi ses plans
sont réellement adaptés
aux besoins d'aujourd'hui.*

- ASSURANCE-VIE
- ASSURANCE COLLECTIVE
- RENTES VIAGÈRES
- CAISSE DE RETRAITE

L'  ÉCONOMIE
MUTUELLE D'ASSURANCE

41 ouest, rue St-Jacques, Montréal 845-3291

Montréal - Québec - Joliette - Saint-Jean - Sherbrooke - Ottawa

HOMMAGES
DE
La Sauvegarde
COMPAGNIE D'ASSURANCE
SUR LA VIE
Siège social : Montréal

AUTOMOBILES

Hommage de
United Auto Parts inc.

au travail infatigable de vos collaborateurs
64 magasins dans le Québec
26 magasins dans l'Ontario

BANQUES

Hommages de
**LA BANQUE
PROVINCIALE
DU CANADA**



votre partenaire

Procurez-vous les "classiques" de L'Action Nationale

- | | |
|--|--------|
| 1 - Notre question nationale, par le Père Ares, 2 volumes | \$2.00 |
| 2 - 50 ans de nationalisme — Vade-mecum de la pensée nationale | \$1.00 |
| 3 - L'éducation nationale — Esdras Minville et autres | \$1.00 |
-

x

BANQUES



*la plus importante institution
financière d'expression française
au pays vous présente ses hommages
et vous offre ses meilleurs vœux*

 Banque Canadienne Nationale

BIJOUTERIE



COMPONNETTE INC.
J. BRASSARD, prés.

• 256 est, rue Ste-Catherine, Mtl.

CAISSES POPULAIRES

La Caisse Populaire d'HOCHELAGA

Coopérative d'Épargne et de Crédit

Paul Lacaille, gérant

HEURES D'AFFAIRES :

Du lundi au vendredi, de 10 h. a.m.
à 3 h. p.m.

Le soir, lundi, jeudi, vendredi, de
7 à 8 h. p.m.

3570, RUE ADAM,
Montréal 4, P.Q. 527-4193

Lisez "POUR BÂTIR" du Chanoine Lionel Groulx \$1.00

CHAUFFAGE

J. W. JETTE Ltée
360 est, rue Rachel,
Montréal
849-4107

CHAUFFAGE PLOMBERIE
 INSTALLATEURS - TECHNICIENS
 CHAUFFAGE ET PLOMBERIE
 SERVICE DE TECHNICIENS
 DIPLOMÉS

COFFRES-FORTS

Justin Coffres-forts Ltée
 976 ouest, rue Saint-Paul, Montréal
 866-4361
 au service du commerce, des Caisses
 Populaires, des coopératives et
 des banques.
VENTE — SERVICE — REPARATION

COLLÈGE

COLLÈGE VALÉRY
 José Leroux, directeur,
 B.A., B.Ph., L.S.P., L.L.B.
 COURS DU JOUR ET DU SOIR
 3565, rue Papineau, Montréal
 522-4411

IMPRIMERIE



388-5781 8125, rue Saint-Laurent
 Montréal 11, Qué.

LAITERIE

LES LAITERIES LECLERC INC.

Montréal: tél. : 677-8966

Granby: tél. : 372-5882

LIBRAIRIES

F. PILON INC.

Fournitures de bureau

LES EDITIONS BELLAMIN

spécialités :
 questions spirituelles
 questions sociales

8100, boul. St-Laurent, Montréal-11

MACHINERIE

**Convoyeurs et Machines
Victory Inc.**
Dollard Mathieu, président
Machinerie générale - Manufacturiers
de Convoyeurs à rouleaux à cour-
roie, et à chaînes - Monte-charge.
250, rue Rose de Lima, Montréal
933-1138

NOTAIRES

ROBILLARD, MICHEL
NOTAIRE
934 est, rue Ste-Catherine 849-9663

OPTICIEN D'ORDONNANCES

NORMAND CHEVRIER
10 - 12 A.M. — 2 - 6 P.M.
Le soir, lun., mer. et ven. 7 - 9 P.M.
527 CHERRIER, MONTREAL

Prescriptions d'oculistes Bureau 845-2673
Lentilles cornéennes Rés. 334-5832

PAPETERIE

THOMAS LANGLOIS
Président

Papeterie Lauzier Limitée
9550 Boul. Ray Lawson
Ville d'Anjou, Montréal 5.

352-9940

PHOTOGRAPHIE

Roméo Côté, président
ETCO PHOTO COLOR Ltée
Développement
Impression et duplicata des films
en couleurs
Anscochrome - Ektachrome
Ferraniacolor - Kodacolor

Pour qualité et satisfaction garan-
ties, insistez toujours pour notre ser-
vice auprès de votre marchand.

2345, rue, Lapiere, LaSalle, P.Q.
Tél. : 366-2870

PLACEMENT

Lionel Rodrigue

Durocher, Rodrigue & Cie Ltée
Édifice de la Société des Artisans
VALEURS DE PLACEMENT

Suite 207 - 333 est, rue Craig, Montréal - 18
861-8297 Domicile: DU. 7-5720

Procurez-vous les disques Bourassa à l'Action nationale

Pour l'achat d'obligations consultez

Oscar Dubé & Cie Inc.

925, Chemin St-Louis,
Québec, 527-2518

Albert Boulet
527-8222

RAYMOND CAMUS Inc.

Courtier en valeurs mobilières

4 (est), rue Notre-Dame
Montréal, Tél.: 868-1857

Succursale:
284, rue Radisson
Trois-Rivières 378-2044

Nous finançons les industries

vous êtes client de plusieurs
grandes compagnies!
pourquoi n'en être pas aussi
propriétaire et en partager
les bénéfices par

LES FONDS COLLECTIFS

Distribués et administrés par



LES PLACEMENTS COLLECTIFS INC.

Bureaux à: Hull, Montréal, Québec, Rimouski, St-Hyacinthe,
St-Jérôme, Sherbrooke, Trois-Rivières.

POMPES À EAU

Pour Achat ou Réparation
de toutes les marques de
POMPES ET FILTRES
40 ans d'expérience à votre service
JOHN MEUNIER
12047, Laurentien Tél.: 334--7230

PRODUITS ALIMENTAIRES

Crème glacée

Beurres sucrés

GRENACHE

Roch Grenache, président

9500 boul. Parkway, Montréal — Tél. : 352-3630

V-H

*Une entreprise de chez-nous
orientée vers les mets chinois*

V-H Quality Food Products Ltée
Duvernay (Laval) 669-7789

QUINCAILLERIE

J.-R. GRÉGOIRE Enrg.

3605 est, rue Ontario
Montréal 4 — 524-1167

LIONEL RODRIGUE

Durocher, Rodrigue & Cie Ltée
Édifice de la Société des Artisans
VALEURS DE PLACEMENT

**UN INDEX DÉTAILLÉ PAR SUJETS DE
TOUS LES ÉCRITS DE HENRI BOURASSA**

précédé d'une biographie complète
préparé par Anne Bourassa

Un outil de travail et de référence sans pareil

\$5.00 à L'Action Nationale, C.P. 189, St-N, Montréal

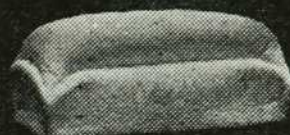
LES DISQUES BOURASSA

- Quatre disques long jeu 12" dans une boîte de luxe.
 - Commentaires de M. le Chan, Groulx.
 - Un discours politique et une conférence-mémoire de Bourassa.
 - Un album en héligravure 12" x 12",
10 photos,
6 manuscrits.
-

\$25.00

L'ACTION NATIONALE

**C.P. 189 Station N
Montréal**



De plus en plus
les ménagères du
Canada français
demandent :
"Est-ce fait avec
les farines PHÉNIX
propres au
Québec? ...
Demandez-le à
votre boulanger



LES MINOTERIES PHÉNIX LIMITÉE
310 Avenue Victoria, Montréal 6
**LE SEUL ET UNIQUE
MOULIN CANADIEN FRANÇAIS**

Nous accusons réception des ouvrages suivants :

Claude Jasmin — Pleure pas, Germaine — Editions Parti Pris, 3774, rue Saint-Denis, Montréal, 167 pages, 1965. **\$1.75**

Martha Chyz — Savez-vous, à l'ouest ? — Centre de Psychologie et de Pédagogie, 260 ouest, rue Failon, Montréal 10, 212 pages, 1965. **\$3.00**

Yvette Naubert — La dormeuse éveille — Le Cercle du Livre de France (Collection Nouvelle-France), 3300, boulevard Rosemont, Montréal 36, 184 pages, 1965.

Wilfrid Lemoine — Le funambule — Le Cercle du Livre de France, 3300, boulevard Rosemont, Montréal 36, 158 pages, 1965.

Jean-Paul Desbiens, f.m.s. (Frère Untel) — Sous le soleil de la pitié — Les Editions du Jour, 3411, rue Saint-Denis, Montréal, 122 pages, 1965. **\$1.00**

Albert Brie — Les propos du timide — Les Editions de l'homme, 418 ouest, rue Notre-Dame, Montréal, 94 pages, 1965. **\$1.00**

Ernest Pallascio-Morin — L'heure intemporelle — Editions Garneau, 47, rue Buade, Québec, 103 pages, 1965.

Gabrielle Roy — Bonheur d'occasion — nouvelle édition — Editions Beauchemin, 450, avenue Beaumont, Montréal 15, 345 pages, 1965.

Eric Néal — Comment Prévoir le temps — La météo à la portée de tous — Les Editions de l'Homme, 418 ouest, rue Notre-Dame, Montréal, 107 pages, 1965... **\$1.00**

Robert d'Estrie — Alerte chez les Cerfs-Volants — Les Editions de l'Atelier, 3744, rue Jean-Brillant, Montréal 26, 206 pages, 1965.

TABLE DES MATIÈRES

ÉDITORIAL: La "surprise" des élections de 1966	1
Richard ARÈS: Un Québec fort et le conflit des nationalismes au Canada	15
Rosaire MORIN: Montréal, la plus grande ville française de langue anglaise	26
Pierre BREUGHEL: Lettre à mon évêque — II	41
Rodolphe LAPLANTE: La langue anglaise en danger	45
Jean-Paul TRUDEL: Traditions familiales	55
Jean-Claude GERMAIN: Sept poèmes	61
André MAJOR: Le pays de Menaud	66
Jean TÉTREAU: Sur la fragilité du pouvoir politique	69
Jean FRÉCHETTE: Ce vieux malaise obsédant	71
Maximilien LAROCHE: Bilinguisme antillais	75
Bondfield MARCOUX: Boris Vian	81
XXX — Introduction	87
XXX — États généraux	94
XXX — Coopération	98
XXX — Pour une économie canadienne-française	101

Si vous voulez
des épargnes sans avarice
des affaires sans affairisme
de l'utilitarisme sans égoïsme
devenez sociétaires de

LA FAMILIALE

Coopérative de Consommation



Lt. Col. Sarto MARCHAND,

E.D., A.D.

président de

CONSEIL D'EXPANSION
ÉCONOMIQUE INC.
(1962-1966)

LA FONDATION
MELCHERS LTÉE

LES DISTILLERIES
MELCHERS LTÉE

"Nous sommes convaincus qu'au Québec le succès en affaire n'est pas conditionnel aux compromis et à l'anonymat: c'est vrai aujourd'hui et demain, ce sera encore plus évident."

Hommage de
LES DISTILLERIES MELCHERS LIMITÉE

Les seules distilleries canadiennes-françaises au pays.

Au service du Québec depuis 1898